MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION AU COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a effectué, lundi, une visite de travail et d'inspection au niveau du Commandement de la Gendarmerie nationale, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Mardi 14 Joumada El tani 1448 - 24 Novembre 2026 - N° 1437 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

APRÈS L'ÉCHEC DU SOMMET COP31

GUTERRES EXHORTE LA SOCIÉTÉ CIVILE À MAINTENIR LA PRESSION POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE



Au lendemain de la clôture de la 31e Conférence des Nations unies sur le climat (COP31), organisée à Antalya, en Turquie, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé la société civile, les jeunes, les peuples autochtones, les scientifiques et les populations les plus touchées par le changement climatique à poursuivre leur mobilisation. Il les a invités à maintenir leurs efforts pour défendre la justice climatique et pousser les décideurs à prendre des mesures plus ambitieuses.

P.9

ENTREPRENEURIAT

UNE VINGTAINE D'ÉTUDIANTS DE L'ESAA FORMÉS À LA CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

Vingt-et-un (21) étudiants de l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) ont achevé la deuxième session de formation du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), organisée en partenariat avec NESDA Alger Centre, en vue de concrétiser leurs projets entrepreneuriaux, a indiqué lundi NESDA Alger Centre dans un communiqué.

P.

LANCEMENT DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE DE BATTERIES AU LITHIUM

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée au lancement du projet de construction d'une usine de batteries au lithium, indique un communiqué de la Présidence de la République. A cette occasion, le président de la République a nommé le professeur Karim Zaghib en tant que chef de ce projet, chargé de l'étude et du suivi des étapes techniques et technologiques de sa réalisation, sous la supervision du maître d'ouvrage, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, par le biais de Sonelgaz International, précise la même source.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026

NOUREDDINE GUELLAL DÉTAILLE LES PRÉPARATIFS ADMINISTRATIFS ET LOGISTIQUES DU SCRUTIN

À cinq jours des élections pour le renouvellement des APC et des APW, le directeur général des finances et des moyens généraux au ministère de l'Intérieur a présenté, sur les ondes de la Radio nationale, les différents aspects de la préparation du scrutin.

P.2

ACTUALITÉS NATIONALES

SYSTÈME NATIONAL DE SANTÉ

MISER SUR LES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES NATIONALES ÉTABLIES À L'ÉTRANGER

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a rencontré dimanche dernier le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le professeur Elias Zerhouni, dans le cadre des consultations et des échanges de vues sur les perspectives de développement du système national de santé.

Par Ikram Haou

Cette rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs responsables, notamment du président de l'Instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche scientifique, le professeur Mostéfa Khiati, ainsi que des membres de la commission sectorielle permanente de la recherche scientifique et du développement technologique, présidée par Nabil Aouffen.

À cette occasion, le ministre a souligné l'importance de valoriser les compétences nationales et de mobiliser leur savoir-faire ainsi que leur expertise scientifique acquise à l'international pour poursuivre l'amélioration du secteur de la santé. Il a également affirmé que son département œuvre à renforcer les liens entre la recherche scientifique, le développement technologique et les pratiques médicales, afin de moderniser le système national de santé et d'améliorer la prise en charge des citoyens.

Le ministre a, par ailleurs, présenté la feuille de route de son département pour le développement du secteur. Celle-ci repose sur plusieurs axes prioritaires, notamment la numérisation, la modernisation des modes de gestion et l'amélioration de la qualité des soins prodigués aux patients. Abordant le projet du dossier électronique du patient, Mohamed Seddik Aït Messaoudene a indiqué que sa réalisation avait atteint un stade avancé. Il a précisé que ce dispositif permettra d'améliorer la prise en charge médicale et de faciliter la circulation des informations entre les différents établissements de santé, tout en rendant les échanges plus rapides et plus efficaces.

Il a également évoqué le développement des services de télémédecine, considérés comme une solution moderne pour rapprocher les prestations de santé des citoyens et élargir leur accès aux soins, particulièrement dans les zones rurales. Dans ce contexte, il a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination et la coopération entre les secteurs public et privé afin de contribuer à la modernisation des équipements médicaux.

De son côté, le professeur Elias Zerhouni, médecin radiologue et scientifique algéro-américain, a exprimé sa disponibilité à accompagner le ministère dans la mise en œuvre de ses politiques et de ses programmes de développement du système national de santé. Il a proposé de mettre son expérience scientifique et professionnelle au service de plusieurs domaines stratégiques, notamment la numérisation, l'innovation, la recherche scientifique, le transfert des technologies avancées et le développement d'applications fondées sur l'intelligence artificielle dans le domaine médical.

Cette rencontre avait également pour objectif de consolider les relations de coopération avec les compétences scientifiques nationales établies à l'étranger et de tirer profit de leurs connaissances et de leurs expériences internationales pour accompagner les réformes et le processus de modernisation engagés dans le secteur de la santé.

I. H.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026

NOUREDDINE GUELLAL DÉTAILLE LES PRÉPARATIFS ADMINISTRATIFS ET LOGISTIQUES DU SCRUTIN

À cinq jours des élections pour le renouvellement des APC et des APW, le directeur général des finances et des moyens généraux au ministère de l'Intérieur a présenté, sur les ondes de la Radio nationale, les différents aspects de la préparation du scrutin. Le directeur général des finances et des moyens généraux au ministère de l'Intérieur, M. Noureddine Guellal, intervenant dans l'émission « L'Invité du jour », diffusée sur la Chaîne III de la Radio algérienne, à l'occasion des prochaines élections pour le renouvellement des assemblées communales et de wilayas, a présenté les différents préparatifs administratifs, organisationnels et logistiques pour le bon déroulement du scrutin.

Par Malika Azeb

Les élections de 2026 se dérouleront dans un nouveau contexte, marqué par l'augmentation du nombre de wilayas et la modification du régime électoral à travers le transfert de l'organisation du scrutin au ministère de l'Intérieur. M. Guellal a souligné, dans ce sens, que, sur le plan juridique, le scrutin « connaît un changement dans la répartition des tâches entre l'ANIE (Autorité nationale indépendante des élections) et le ministère de l'Intérieur ».

L'aspect logistique a été confié au ministère de l'Intérieur, tandis que l'ANIE conserve le rôle de supervision du processus électoral, a indiqué ce responsable.

Concernant le budget alloué à ces élections locales APC/APW, M. Guellal a affirmé que « le montant réservé pour cette opération s'élève à 24,340 milliards de dinars, répartis sur trois niveaux : 9 millions de dinars pour la centrale, 15 millions pour les wilayas et 90 millions pour la Direction générale des transmissions nationales ». Quant au nombre de bureaux de vote et de bulletins de vote prévus pour ce scrutin, l'intervenant a précisé que « le nombre de bureaux et de centres est toujours lié au nombre des votants », ajoutant que, pour cette année, le corps électoral a augmenté, atteignant 24 236 959 électeurs, soit une hausse de 364 203 nouveaux électeurs, représentant 1,52 % de la totalité du corps électoral.

Le nombre de centres est de 13 660 et celui des bureaux de vote de 63 376, tandis que le nombre de bureaux ambulants est de 132, a indiqué Noureddine Guellal.

Avec l'installation de nouvelles wilayas, le budget alloué à ce scrutin est automatiquement revu à la hausse. « Pour le bon déroulement des élections, le ministre de l'Intérieur a donné des instructions aux walis afin d'instaurer des cellules de préparation et de suivi du volet logistique de cette opération », a-t-il expliqué, ajoutant que ces cellules travaillent en coordination avec l'ANIE, sous la présidence des walis.

Les préparatifs au niveau central ont débuté avec la signature de cinq contrats. Le premier a été conclu avec l'Imprimerie officielle pour l'impression des bulletins de vote et autres imprimés destinés au scrutin, pour un montant de 9,8 milliards de dinars. Le deuxième marché a été signé avec l'ANEP (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité) pour un montant de 900 millions de dinars. Le troisième contrat a été conclu avec le groupe Logitrans pour le transport, le quatrième avec Air Algérie Cargo pour le transport aérien des procès-verbaux et des bulletins vers les wilayas du Grand Sud, et le cinquième avec SNC Métal, filiale d'Algal, destiné à l'acquisition des urnes pour un montant de 328 millions de dinars, a détaillé M. Guellal, en précisant que ces dernières ont déjà été livrées dans l'ensemble des wilayas du pays, de même que les bulletins de vote et les procès-verbaux.

Concernant le vote au niveau des zones reculées, qui débutera quatre jours avant les élections, l'invité a assuré que tout est déjà prêt pour le déroulement du scrutin dans ces régions, avec un renforcement du dispositif sécuritaire.

Pour l'encadrement des élections, le ministère de l'Intérieur a mobilisé plus de 15 000 personnes, en plus du personnel spécialisé, notamment des ingénieurs en informatique et en transmission, déjà à pied d'œuvre, a déclaré le directeur des finances au ministère de l'Intérieur.

Dans le volet lié à la numérisation, M. Guellal a indiqué que des plateformes numériques ont été mises à la disposition de l'ANIE pour le suivi de ces élections locales.

À l'issue de l'émission, l'intervenant a assuré que le ministère de l'Intérieur reste à la disposition de l'ANIE pour permettre un meilleur déroulement des élections.

MA

TRAVAUX PUBLICS

LA 21E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS S'OUVRE À ALGER

La 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026) a été inaugurée, lundi au Palais des expositions à Alger, avec la participation de 220 exposants nationaux et étrangers.

Prévue jusqu'à jeudi prochain, cette manifestation économique et professionnelle a été inaugurée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui en compagnie du ministre wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi. Elle constitue, selon les organisateurs, un espace d'échange d'expériences, de présentation des dernières innovations et technologies dans le domaine des travaux publics et des infrastructures, ainsi que de renforcement des opportunités de partenariat et de coopération entre les opérateurs économiques nationaux et étrangers.

Cette édition vise notamment à mettre en valeur les capacités des entreprises nationales et à faire connaître les solutions techniques et technologiques modernes susceptibles de contribuer au développement et à la modernisation des infrastructures en Algérie.

R.S

FORMATION

LANCEMENT D'UNE FORMATION POUR L'OBTENTION DU CAPA AU PROFIT DE 162 ÉTUDIANTS

Une formation préparatoire à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), au profit de 162 étudiants de la promotion 2026, a débuté dimanche à l'université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed", pour une durée d'une année, a-t-on appris auprès de cet établissement universitaire.

A cette occasion, le recteur de l'université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette session de formation, en présence du doyen de la faculté de droit et des sciences politiques, Mohamed Haddad, indique un communiqué de l'université.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la Cour d'Oran, du Procureur général près cette juridiction, du bâtonnier de l'Ordre des avocats de la région d'Oran, ainsi que de membres de cet ordre professionnel et de représentants des autorités civiles et militaires, précise la même source. A cette occasion, l'importance de cette formation a été soulignée, en tant qu'étape essentielle dans le parcours académique et professionnel des étudiants, leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences juridiques et professionnelles nécessaires à l'exercice de la profession d'avocat.

Ce programme de formation s'inscrit également dans le contexte des mutations numériques que connaît le secteur de la justice et vise à répondre aux exigences de modernisation et de développement de la pratique juridique, ajoute le communiqué.

La formation a été inaugurée par une conférence intitulée "L'avocat et les modes alternatifs de règlement des conflits", a-t-on indiqué.

R.S

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

LANCEMENT DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE DE BATTERIES AU LITHIUM

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée au lancement du projet de construction d'une usine de batteries au lithium, indique un communiqué de la Présidence de la République.



A cette occasion, le président de la République a nommé le professeur Karim Zaghib en tant que chef de ce projet, chargé de l'étude et du suivi des étapes techniques et technologiques de sa réalisation, sous la supervision du maître d'ouvrage, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, par le biais de Sonelgaz International, précise la même source.

RA

« LE PROJET DE BATTERIES AU LITHIUM EST "AMBITIEUX ET D'UNE EXTRÊME IMPORTANCE" DANS LE DOMAINE DES MINÉRAUX CRITIQUES »

Le professeur Karim Zaghib a indiqué, lundi, que le projet de construction d'une usine de batteries au lithium en Algérie est "ambitieux et d'une extrême importance", compte tenu des capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine des minéraux critiques et des perspectives de ce secteur dans les marchés nationaux et internationaux.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion de travail, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et consacrée au lancement du projet, le professeur Zaghib a précisé que "la réunion avec Monsieur le président de la République et son équipe, en présence de nombre de ministres, était exceptionnelle" et lors de laquelle il a été procédé à "l'examen d'un projet ambitieux et d'une extrême importance dans le domaine des batteries, notamment celles reposant sur la chimie du phosphate de fer lithié". Il a, en outre, souligné que le projet est "hautement crédible", d'autant que l'Algérie possède, a-t-il dit, "un écosystème intégré et exceptionnel" dans le domaine des minéraux critiques, relevant que l'objectif est "d'accélérer la réalisation du mélange de fer et de phosphate qui se transforme en cathode utilisée dans la fabrication des batteries lithium-ion".

Il a également été question, ajoute le professeur Zaghib, de la création d'une usine de batteries d'une capacité de 5 gigawattheures, dont "la production ne se limitera pas à répondre aux besoins des véhicules électriques, mais comprendra aussi des batteries de stockage d'énergie".

Le projet ouvrira à l'Algérie "des perspectives prometteuses", tant pour "répondre aux besoins du marché local que pour s'orienter vers les marchés internationaux", a-t-il assuré.

Le président de la République a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée au lancement du projet de construction d'une usine de batteries au lithium, et a nommé, à cette occasion, le professeur Karim Zaghib en tant que chef de ce projet, chargé de l'étude et du suivi des étapes de réalisation technique et technologique, sous la supervision du maître d'ouvrage, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, par le biais de Sonelgaz International.

RA

ENERGIE ET ENERGIES RENOUVELABLES

EXAMEN DES MOYENS DE CONTRIBUTION DES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES NATIONALES ÉTABLIES À L'ÉTRANGER

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a examiné, lundi à Alger, avec le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr Elias Zerhouni, les moyens de renforcer la coopération dans les domaines de la recherche scientifique et de l'innovation, et d'orienter les compétences scientifiques vers les priorités stratégiques du secteur, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence du secrétaire général du Haut Conseil, Pr Mustapha Khiati, et de plusieurs cadres centraux, a été l'occasion d'échanger les vues sur les priorités du secteur en matière de recherche scientifique et d'innovation, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des projets et des orientations stratégiques, précise la même source.

Dans ce cadre, le professeur Zerhouni a exprimé sa volonté de définir les priorités de chaque secteur, afin de permettre l'élaboration d'une feuille de route claire définissant les domaines d'activité du Conseil, ses mécanismes de travail et ses priorités en matière de recherche, tout en garantissant l'orientation des efforts des compétences scientifiques vers les besoins réels des secteurs, y compris celui de l'énergie et des énergies renouvelables.

De son côté, M. Adjal a souligné l'importance stratégique de la recherche scientifique pour être au diapason des transformations que connaît le secteur de l'énergie, insistant sur la nécessité d'orienter les efforts de recherche vers les principaux axes du plan stratégique du secteur, notamment la modernisation, la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables, outre l'investissement dans le capital humain, le renforcement des compétences nationales et l'ouverture sur les marchés extérieurs.

Le ministre a également mis en exergue l'importance de renforcer la coopération entre le secteur et la communauté des chercheurs et de tirer profit de leurs expertises et expériences pour développer le système de recherche et d'innovation, en vue de soutenir les objectifs stratégiques du secteur et de suivre les évolutions technologiques dans le domaine énergétique.

RA

8E ÉDITION DU CONCOURS "ALGERIA STARTUP CHALLENGE"

14 JEUNES POUSSES RÉCOMPENSÉES

Quatorze (14) start-up algériennes ont été récompensées, lundi à Alger, à la clôture de la 8e édition du concours "Algeria Startup Challenge" 2026, après une compétition entre 294 start-up et projets innovants qui ont présenté des solutions technologiques pour relever des défis économiques, environnementaux et industriels.

La cérémonie de clôture de cet événement, organisé sous le slogan "L'innovation dans tous les secteurs et l'élargissement de son impact", par l'incubateur d'innovation "Leancubator", sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, s'est déroulée en présence de représentants des secteurs concernés, d'établissements financiers et économiques, ainsi que d'experts nationaux.

Les projets récompensés ont été répartis sur quatre challenges, organisés en collaboration avec des entreprises et des opérateurs économiques.

Le challenge des technologies vertes a vu la consécration de quatre projets, dont la première place est revenue à la startup "UNO INDUSTRY", spécialisée dans le développement de machines innovantes brevetées permettant la collecte automatisée de pneus usagés, en vue de leur valorisation et de la promotion de leur recyclage.

Dans le challenge de la distribution et de l'industrie, qui comporte deux volets, quatre projets ont été récompensés. Le projet "WIN INSIGHT AI" a remporté la première place dans le volet industrie. Il s'agit d'une solution basée sur l'intelligence artificielle permettant de surveiller les équipements industriels, d'analyser la consommation énergétique et de détecter en temps réel les anomalies et les risques, sans interrompre la production ni modifier les systèmes existants. Cette solution contribue à réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone, tout en améliorant la sécurité industrielle.

Dans le volet distribution, le prix est revenu au projet "Cursus", développé par la start-up "Nrouhou", une solution numérique basée sur l'intelligence artificielle visant à optimiser et à organiser les opérations de transport et de distribution. Elle permet de déterminer les itinéraires optimaux pour les camions et les bus de transport du personnel, de répartir efficacement les trajets et de suivre les déplacements des véhicules en temps réel, contribuant ainsi à réduire la durée des déplacements, la consommation de carburant et les coûts de transport.

Dans le challenge de la réduction des risques, qui a récompensé trois startups, la première place est revenue au projet "Aquabloom", qui consiste à extraire un coagulant naturel à partir de résidus des industries agroalimentaires. Ce produit est utilisé dans le traitement des eaux usées et des eaux pluviales pour en éliminer les impuretés, permettant ainsi leur réutilisation à des fins d'irrigation et de nettoyage.

S'agissant du challenge de l'innovation et de l'assurance, qui a récompensé trois startups, la première place a été attribuée au projet "Cyris", qui propose des solutions numériques d'évaluation et de quantification des risques liés à la cybersécurité, en convertissant les données de sécurité informatique en indicateurs clairs et précis, afin d'aider les entreprises et les compagnies d'assurance à déterminer et à maîtriser leur niveau de risque.

En marge de cet événement, six conventions ont été signées entre les entreprises économiques partenaires des différents challenges et certaines startups lauréates, en vue d'accompagner ces projets, de soutenir la concrétisation de leurs solutions innovantes sur le terrain et de renforcer la coopération entre les grandes entreprises et les porteurs de projets dans les domaines des technologies vertes, de la distribution, de l'industrie intelligente et de l'assurance.

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

ALGÉRIE-NIGER

REZIG ET KOURTEL PRENNENT PART AU FORUM INTERNATIONAL INVESTIR AU NIGER

Les ministres du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et de l'Industrie, Farid Kourtel, accompagnés d'une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par son président, Kamel Moula, prennent part au Forum international investir au Niger, prévu du 24 au 26 novembre à Niamey, où l'Algérie est "l'invitée d'honneur" de cette édition, indique un communiqué conjoint des deux ministères.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique, industrielle et commerciale entre l'Algérie et le Niger, ainsi que de l'élargissement des perspectives de partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays, précise la même source.

Elle vise également à faire connaître les capacités industrielles et productives nationales et à mettre en avant les opportunités d'investissement et d'échanges commerciaux disponibles.

Le forum constitue également une occasion de promouvoir les produits algériens, de renforcer la présence des entreprises nationales sur le marché nigérien et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement, contribuant ainsi à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à l'élargissement de la présence du produit national sur les marchés africains, conclut le communiqué.



RE

ENTREPRENEURIAT

UNE VINGTAINE D'ÉTUDIANTS DE L'ESAA FORMÉS À LA CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

Vingt-et-un (21) étudiants de l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) ont achevé la deuxième session de formation du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), organisée en partenariat avec NESDA Alger Centre, en vue de concrétiser leurs projets entrepreneuriaux, a indiqué lundi NESDA Alger Centre dans un communiqué.

Cette formation a porté sur les fondamentaux de l'entrepreneuriat et l'élaboration de projets d'investissement, avec un accompagnement assuré par des experts, notamment sur les aspects juridiques, administratifs et les conditions de pérennité des entreprises.

Les projets proposés couvrent plusieurs secteurs, dont l'agroalimentaire, la cosmétique, le textile, le recyclage du plastique, les services, la restauration, le tourisme et le numérique.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat entre NESDA Alger Centre et les établissements d'enseignement supérieur, visant à promouvoir la culture entrepreneuriale et à accompagner les étudiants dans la création de micro-entreprises.

RE

FORMATION DANS LA FILIÈRE DES INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES

EXAMEN DES MOYENS DE DÉVELOPPER LEUR OFFRE

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont examiné, lundi à Alger, les moyens de développer l'offre de formation dans la filière des industries électroniques, à travers l'ouverture de nouvelles spécialités dans le domaine de la maintenance des équipements électroniques, indique un communiqué du ministère de l'Industrie.

La réunion de travail, coprésidée par les deux ministres au siège du ministère de l'Industrie, a été consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coordination entre les deux secteurs, afin d'assurer une formation daptée aux techniciens et aux techniciens supérieurs, répondant à la demande croissante de compétences qualifiées dans cette filière industrielle, qui connaît un développement notable en Algérie, précise la même source.

Dans ce cadre, les deux parties sont convenues de créer un groupe de travail conjoint, avec la participation des entreprises industrielles concernées, chargé d'identifier les besoins professionnels et techniques et d'élaborer un programme de formation spécialisé.

Ce programme portera sur la qualification des techniciens et des techniciens supérieurs, ainsi que sur la formation des encadrants et des formateurs, à même d'assurer l'adéquation des offres de formation aux besoins des entreprises industrielles et d'accompagner le développement des industries électroniques.

RE

LIGNE MINIÈRE EST

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR VALORISER LES RICHESSES MINIÈRES ET RENFORCER LES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Des experts économiques ont souligné l'importance stratégique du projet de la ligne minière Est reliant Annaba à Tébessa, en passant par Guelma et Souk Ahras, dans le processus de valorisation des richesses minières nationales et le renforcement des exportations hors hydrocarbures, au regard de son rôle dans le raccordement des sites d'extraction du phosphate aux installations de transformation industrielle et aux débouchés à l'exportation, contribuant ainsi à améliorer la compétitivité des engrais algériens sur le marché international.

Considéré comme un axe essentiel du projet intégré de phosphate, ce projet dépasse le cadre du développement des infrastructures de transport pour constituer un levier pour l'instauration d'un système économique et industriel intégré, dans lequel s'intègrent les investissements miniers, logistiques et portuaires, à même de générer une valeur ajoutée locale, de créer des emplois et de renforcer la diversification de l'économie nationale, selon les experts.

Dans une déclaration à l'APS, l'expert économique, M. Ishak Kherchi, a indiqué que le projet de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-port d'Annaba, constitue l'un des plus grands projets stratégiques de valorisation des richesses minières nationales, en tant que maillon essentiel permettant de transporter d'importantes quantités de phosphate, tout en réduisant les coûts de transport et en permettant aux engrais d'atteindre les marchés avec une qualité élevée et des prix compétitifs, générant ainsi une valeur ajoutée supérieure à celle de l'exportation des matières extraites à l'état brut.

Ce projet contribuera au renforcement des exportations hors hydrocarbures et à l'augmentation des recettes en devises, tout en créant des emplois et en stimulant les investissements liés au secteur minier, de manière à soutenir la constitution d'une base industrielle nationale plus diversifiée et compétitive, a ajouté M. Kherchi.

L'expert a également salué les dimensions économiques et environnementales de la décision d'exploiter les sables extraits des fonds portuaires dans les projets de travaux publics et d'infrastructures, estimant qu'elle s'inscrit dans une approche d'économie circulaire et permet de réduire la pression sur les sources traditionnelles de sable, notamment les sables des oueds. Concernant la création d'une société nationale de nettoyage des ports, M. Kherchi a estimé que cette démarche traduit une orientation stratégique visant à renforcer les capacités nationales en matière d'entretien des infrastructures portuaires et à réduire la dépendance aux entreprises étrangères spécialisées dans ce domaine, tout en permettant le développement de l'expertise locale et l'extension future de l'activité de cette société aux marchés africains.

De son côté, l'expert économique, Abderrahmane Hadef, a souligné que la ligne minière Est constitue un maillon important du projet intégré de phosphate, dans la mesure où elle permettra de valoriser les ressources minières et de faire de la ligne ferroviaire un véritable axe économique et un acquis stratégique sur le plan logistique.

En outre, ce projet contribuera au désenclavement de nombreuses régions et à l'ouverture d'un corridor économique à même d'attirer et d'implanter différentes activités économiques, renforçant ainsi le développement local et offrant de nouvelles opportunités aux petites et moyennes entreprises (PME) opérant dans la région, a ajouté M. Hadef.

Il a également affirmé que la maîtrise de la réalisation des projets structurants, à l'instar des lignes minières Ouest et Est, témoigne du développement des capacités nationales en matière de réalisation de grandes infrastructures et ouvre la voie à une reconfiguration de la carte économique du pays, soulignant que le projet intégré de phosphate permettra à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance en matière d'engrais, constituant ainsi un levier direct pour le renforcement de la sécurité alimentaire nationale, tout en promouvant la position de l'Algérie en tant qu'acteur sur le marché international des engrais.

L'expert économique a, par ailleurs, salué la décision du président de la République de valoriser le sable extrait des profondeurs des ports, soulignant que cette démarche s'inscrit dans une approche de durabilité économique et environnementale, d'autant plus que les opérations de nettoyage des ports seront assurées par une entreprise algérienne, ce qui ouvrira, selon lui, de nouvelles perspectives aux entreprises nationales pour exporter leur savoir-faire et leurs services vers les pays ayant besoin de ce type d'activités.

Les travaux du projet de dédoublement et de modernisation de la ligne ferroviaire minière Est, sur une distance de 422 km, ont enregistré une avancée notable. Ainsi, les 30 ouvrages d'art en réalisation sur le tronçon

entre Bouchegouf et Ain Senour (Souk Ahras), seront livrés avant fin novembre en cours, tandis que le transport des premières cargaisons de phosphate via cette ligne est prévu à la fin du premier semestre 2027.

Lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'était félicité du niveau d'avancement des travaux du projet de la ligne ferroviaire minière Est, et du projet de quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, tout en enjoignant d'exploiter le sable extrait des profondeurs des ports dans les projets des travaux publics, au lieu de recourir au sable des oueds.

Le président de la République a également ordonné d'accélérer l'entrée en activité sur le terrain de la société nationale de nettoyage des ports, pour remplacer les sociétés étrangères assurant ces missions en Algérie depuis des décennies.

RE

ACTUALITÉS NATIONALES

FORMATION JURIDIQUE À TIARET

UNE NOUVELLE ANNEXE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU BARREAU ACCUEILLE SA PREMIÈRE PROMOTION

L'Université « Ibn Khaldoun » de Tiaret a accueilli, dimanche dernier, la première promotion de la nouvelle annexe de l'École supérieure du barreau. Composée de 56 étudiants admis à l'issue d'un concours national, cette promotion marque une nouvelle étape dans le développement de la formation juridique dans la région.

Par Hamida Indja



Cette annexe, dont le siège principal est situé dans la wilaya de M'Sila, a officiellement ouvert ses portes au sein de l'université de Tiaret. Elle a reçu ses 56 premiers étudiants, a indiqué Abdelkader Bouras, doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'établissement.

Lors de la cérémonie d'ouverture, M. Bouras a précisé que les étudiants ont été sélectionnés à l'issue du concours national organisé au début du mois d'avril dernier, auquel près de 700 candidats ont pris part. Il a également annoncé qu'un deuxième concours national devrait se tenir à la fin du mois de décembre prochain ou au début du mois de janvier, en vue de constituer une nouvelle promotion.

Concernant l'encadrement pédagogique, le doyen a expliqué que les cours seront assurés par des enseignants sélectionnés en coordination avec le barreau, partenaire essentiel de cette formation. L'équipe pédagogique sera composée d'enseignants universitaires, notamment de professeurs exerçant également la profession d'avocat, ainsi que d'intervenants invités, parmi lesquels des magistrats et d'autres spécialistes reconnus dans les domaines scientifique et professionnel.

De son côté, le recteur de l'Université « Ibn Khaldoun », Belkouman Berrezoug, a souligné, dans son allocution, l'engagement de l'établissement à renforcer la coopération et les échanges avec le secteur de la justice.

Il a également insisté sur l'importance d'associer les enseignements théoriques à la pratique professionnelle. Selon lui, cette complémentarité constitue un élément essentiel pour former des compétences qualifiées, capables de répondre aux exigences et aux besoins de la profession.

La cérémonie d'ouverture de cette nouvelle annexe s'est déroulée en présence du wali de Tiaret, Abdelwahab Bertima, des présidents des cours de justice de Tiaret et de Tissemsilt, des procureurs généraux des deux juridictions, ainsi que du représentant du barreau de la région de Tiaret. Des responsables civils et militaires, des enseignants de l'annexe et les étudiants inscrits à cette formation ont également pris part à cet événement.

H I

TIARET

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE RÉCOLTE DE LA POMME DE TERRE HORS-SAISON

La campagne de récolte de la pomme de terre hors saison a été lancée dans la wilaya de Tiaret sur une superficie totale de 242 hectares, avec un rendement prévisionnel de 200 quintaux à l'hectare, a indiqué hier le directeur local des Services agricoles (DSA), Boualem Mekhaneg.

M. Mekhaneg a précisé que l'opération de récolte, dont le coup d'envoi a été donné dimanche par le wali de Tiaret, Abdelouahab Bertima, au niveau d'une exploitation agricole située dans la commune de Dahmouni et s'étendant sur une superficie de 60 hectares, se poursuivra durant plusieurs jours dans d'autres régions de la wilaya.

Le responsable a également indiqué que le rendement moyen devrait atteindre environ 200 quintaux à l'hectare.

Cette opération se déroule sous la supervision de la DSA, en coordination avec la direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, dans le but d'assurer la commercialisation de la récolte et de contribuer à la régulation des prix.

Dans ce cadre, les premières quantités récoltées ont été acheminées vers le marché de gros de la wilaya de Tiaret, tandis que d'autres ont été destinées à Alger, a souligné M. Mekhaneg, précisant que la commercialisation devrait s'étendre à d'autres wilayas au cours de la prochaine période.

Le prix de vente a été fixé à 90 dinars le kilogramme, selon la même source.

RR

MOSTAGANEM

DES RÉCIFS ARTIFICIELS POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES MARINES

Des récifs artificiels devraient être installés au large de la plage de Sidi El-Medjdoub, sur le littoral Mostaganemois, dans le cadre d'un projet environnemental visant à protéger les ressources halieutiques et à renforcer la biodiversité marine, indique, hier, un communiqué de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya.

La même source a précisé que la direction de la Pêche a tenu une réunion consacrée à la présentation du projet de création de ces récifs artificiels, dans le cadre de ses efforts visant à encourager les initiatives environnementales et à promouvoir les pratiques de pêche durable.

Ce projet, initié par l'association environnementale "Trident", prévoit l'immersion de structures artificielles dans le milieu marin, au large de la côte de Sidi El Medjdoub, a-t-on expliqué de même source. Financé dans le cadre du programme de l'économie bleue de l'Union européenne (UE), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ce projet a pour objectif de créer des habitats artificiels destinés à protéger l'espèce de poulpe, à favoriser son installation et sa reproduction, tout en préservant la biodiversité marine, ajoute le communiqué.

La réunion, au cours de laquelle ont été abordés les aspects techniques et environnementaux, ainsi que les procédures juridiques et administratives à accomplir, s'est déroulée en présence d'experts du programme de l'Economie bleue, de membres de l'association environnementale et d'enseignants de l'Université Abdelhamid Ibn-Badis de Mostaganem.

Parmi les principales démarches à entreprendre figure la présentation du projet devant la commission de wilaya compétente en matière de récifs artificiels, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Il est également prévu de finaliser les mesures relatives au suivi scientifique et à l'évaluation des premiers résultats de ce projet environnemental, a fait savoir la même source.

Les services de la pêche et de l'aquaculture misent sur ce type d'initiatives environnementales innovantes, afin de protéger les richesses marines et d'assurer leur durabilité, notamment le long du littoral de Mostaganem. Ces initiatives visent également à soutenir les activités de pêche durable et à préserver les petits métiers de la pêche, conclut le communiqué.

RR

EL TARF

PLUS DE 715.000 QX D'AGRUMES ATTENDUES

Une production de plus de 715.000 quintaux (qx) de différents types d'agrumes est attendue dans la wilaya d'El Tarf au titre de la campagne de récolte de la saison agricole en cours (2026-2027), a-t-on appris, hier, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

La cheffe du bureau de l'organisation et de normalisation, Amel Mansouri, a indiqué, à l'APS, que la campagne de récolte des agrumes, lancée en octobre dernier, s'effectue sur une superficie cultivée de l'ordre de 2.741 hectares.

Après avoir souligné que 11.480 quintaux d'agrumes ont été récoltés à ce jour sur une superficie de 58 hectares, Mme Mansouri a indiqué qu'il est escompté, cette année, un rendement de 261 quintaux par hectare.

Les oranges, notamment la variété "Thompson", sont l'agrume le plus cultivé dans la wilaya d'El Tarf, suivi de la "clémentine", de la "mandarine", de l'orange "sanguine" et du citron, selon la même source qui a fait savoir que la plupart des vergers d'agrumes se concentrent dans la partie ouest de la wilaya, notamment dans les communes de Besbes, d'Asfour, de Dréan, d'Echatt et de Ben M'hidi.

Une quantité de 714.000 quintaux d'agrumes avait été produite lors de la précédente saison agricole, a-t-on rappelé.

RR

OULED DJELLAL

10 NOUVEAUX BUS VIENNENT RENFORCER LE PARC DE TRANSPORT EN COMMUN

Le parc de transport en commun de la wilaya d'Ouled Djellal a été renforcé, hier, par dix (10) nouveaux bus destinés au transport urbain et suburbain, dans le cadre de la promotion et de l'amélioration des transports de personnes.

Le wali, Abderrahmane Dehimi, supervisant la mise en service des nouveaux bus, a insisté sur l'entretien et la préservation de cet acquis tout en continuant à œuvrer à faciliter les déplacements des citoyens.

De son côté, le directeur de wilaya des transports, Ali Hachichi, a précisé à l'APS que ces bus desserviront deux nouvelles lignes, la première entre la gare routière et le lotissement des 2.073 lots, au chef-lieu de wilaya, et la deuxième, entre la gare urbaine de Sidi Khaled à la gare routière d'Ouled Djellal.

Le même responsable a souligné que ce renforcement de la flotte s'inscrit dans le cadre du renouvellement du parc régional et du développement des performances de l'entreprise publique de transport urbain et suburbain.

Il vise également à couvrir les cités à forte densité de population et les nouveaux groupement urbains, tout en les reliant aux différentes infrastructures administratives, scolaires et de santé.

RR

ECONOMIE MONDIALE

FORUM DE BAKOU

NEUF NOUVEAUX ACCORDS ENTRE L'ITALIE ET L'AZERBAÏDJAN

L'Italie et l'Azerbaïdjan renforcent leurs liens économiques. A l'occasion du Forum d'affaires Italie-Azerbaïdjan organisé à Bakou, lundi, les deux pays ont conclu neuf accords de coopération. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, et du ministre azerbaïdjanais de l'Économie, Mikhaïl Jabbarov. Ces partenariats visent à développer le commerce, les investissements et l'industrie en dehors du secteur traditionnel de l'énergie.



Par Rihab Taleb

L'accord principal, signé par les deux ministres, porte sur les matières premières critiques. Les deux pays souhaitent mener des projets communs, depuis l'extraction minière jusqu'au recyclage, en passant par le raffinage. Ce partenariat prévoit également de sécuriser les routes de transport entre l'Asie centrale, le Caucase et l'Europe. Les deux pays veulent coopérer ensemble dans des pays tiers, avec une attention particulière portée à l'Afrique, notamment dans le cadre du Plan Mattei porté par le gouvernement italien.

Plusieurs ententes visent à faciliter le quotidien des petites et moyennes entreprises (PME). L'Agence italienne pour le commerce extérieur (ITA), représentée par Matteo Zoppas, et son homologue azerbaïdjanais, dirigé par Elnur Aliyev, ont signé un protocole d'accord d'une durée de deux ans. Ce texte encourage l'accès réciproque aux marchés et le partage régulier d'informations économiques. Des forums, des séminaires et des rencontres professionnelles seront organisés pour aider les entreprises italiennes et azerbaïdjanaises à identifier de nouveaux partenaires et à intégrer leurs chaines de production.

L'institution italienne Cassa Depositi e Prestiti (CDP) et le Fonds de développement des entreprises d'Azerbaïdjan (ABDF) vont s'unir et collaborer grâce à une plateforme numérique de mise en relation, ils comptent stimuler les co-investissements et aider les PME à s'internationaliser. Dans la même logique, la société financière Simest et la Chambre de commerce italo-azerbaïdjanaise (Itazercom) ont établi une lettre d'intention pour promouvoir les outils financiers destinés aux entreprises qui souhaitent se développer à l'étranger. Ces différents protocoles cadres n'entraînent toutefois aucun engagement financier obligatoire dans l'immédiat.

Le secteur du bâtiment fait également partie des axes de collaboration. La fédération italienne des industries de la construction (Finco) et l'association azerbaïdjanaise des fabricants de matériaux (Atia) ont conclu un accord prévoyant des missions commerciales, des programmes de formation technique et des recherches communes sur des solutions de construction innovantes. L'association azerbaïdjanaise bénéficiera par ailleurs d'un espace d'exposition gratuit lors du salon professionnel Expo Caseitaly, qui aura lieu du 9 au 11 février 2028 à Bergame, en Italie.

Dans le domaine de la mobilité, le constructeur italien Iveco et son représentant local, la société Az-Tex-Import, ont scellé un partenariat pour moderniser les transports publics en Azerbaïdjan. La première phase de ce programme portera sur la rénovation de 300 autobus exploités par la compagnie publique BakuBus.

Le groupe industriel italien Leonardo et le ministère azerbaïdjanais de l'économie préparent un mémorandum d'entente pour développer les capacités du pays en matière d'intelligence artificielle et de calcul haute performance. Ce document est actuellement en phase finale d'examen avant sa signature officielle.

Deux grands contrats industriels ont été actés. L'entreprise italienne Falorni Tech et la société azerbaïdjanaise North West vont collaborer pour moderniser et remettre en service l'usine de verre de Garadagh. Ce contrat comprend l'ingénierie, la fourniture des équipements, les essais techniques et la formation du personnel. L'achèvement de la première phase, prévu pour 2028, permettra de produire environ 120 tonnes de verre par jour, soit 110 millions de contenants chaque année. Le sidérurgiste Baku Steel Company s'est également associé aux sociétés italiennes Dismas Trading et Edgar H. Greenham & Co. pour favoriser l'exportation de tubes en acier sans soudure, avec un volume estimé à 20 000 tonnes dès l'année 2027.

R.T

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

BOND DU TAUX DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES CHEZ SAMSUNG ELECTRONICS ET SK HYNIX

Samsung Electronics Co. et SK hynix Inc. ont vu leur taux de distribution des dividendes fortement augmenter au troisième trimestre dans le cadre de leurs politiques de rémunération des actionnaires, ont montré ce dimanche les bilan trimestriels des deux sociétés, sur fond d'engouement pour les puces mémoire avec l'essor de l'intelligence artificielle (IA).

Le taux de distribution des dividendes de Samsung Electronics se situait à 18% sur une base consolidée à la fin septembre, en forte hausse par rapport aux 4,1% à la fin du premier semestre, alors que le taux chez SK hynix est passé de 0,4% à 8,4% au cours de la période citée.

Le taux de distribution des dividendes désigne la proportion des bénéfices d'une société qui est redistribuée aux actionnaires au titre de dividendes.

Ces fortes augmentations sont intervenues alors que les deux fabricants de puces ont annoncé des plans de distribution de dividendes avec des volumes considérables.

Samsung Electronics a décidé de reverser 30.000 milliards de wons (22,3 milliards de dollars) de dividendes au troisième trimestre, soit 4.601 wons par action ordinaire, contre 372 wons au premier trimestre et 374 wons au deuxième trimestre.

Le plan de SK hynix incluait un versement de 20.000 wons par action pour le troisième trimestre, ce qui représente 14.000 milliards de wons au total, en forte hausse par rapport au tarif de 375 wons par action ordinaire qui était en vigueur aussi bien au premier trimestre qu'au deuxième.

Les deux géants technologiques ont en effet affiché des bénéfices record grâce à la forte augmentation de la demande mondiale pour les semi-conducteurs utilisés dans les infrastructures de l'IA.

Samsung Electronics a dégagé un bénéfice net de 193.600 milliards de wons à l'issue des trois premiers trimestres de cette année, en forte hausse par rapport aux 25.570 milliards de wons enregistrés à l'issue de la même période de l'an dernier.

SK hynix a rapporté un bénéfice net de 174.000 milliards de wons pour la période janvier-septembre après avoir affiché un résultat net de 27.700 milliards de wons au terme de la même période de l'année passée.

R.E

COMMERCE CORÉEN

LES EXPORTATIONS ONT PLUS QUE DOUBLÉ SUR LES 20 PREMIERS JOURS DE NOVEMBRE

Les exportations de la Corée du Sud ont plus que doublé durant les 20 premiers jours de novembre et les expéditions de semi-conducteurs ont bondi à un nouveau record historique, ont montré ce lundi des données du Service des douanes coréennes (KCS).

Les expéditions vers l'étranger ont atteint 77,4 milliards de dollars pour la période allant du 1er au 20 novembre, une nette hausse par rapport aux 38,4 milliards de dollars enregistrés à la fin de la même période de 2025, selon ces données. Il s'agissait du chiffre le plus important pour les 20 premiers jours d'un mois.

La valeur quotidienne moyenne des exportations, pour les jours ouvrables, a atteint 4,84 milliards de dollars, également un niveau record pour les 20 premiers jours d'un mois.

Les exportations depuis le 1er janvier jusqu'à vendredi ont totalisé 1.010 milliards de dollars, en hausse de 63,2% par rapport à l'année dernière.

Les importations ont bondi de 39,4% en glissement annuel à 50,3 milliards de dollars au cours de la période citée, entraînant un excédent commercial de 27,1 milliards de dollars.

Par secteur, les exportations de puces ont presque quadruplé à 38,5 milliards de dollars, établissant un nouveau record pour une période de 20 jours.

Les exportations de puces ont représenté 49,7% du total des expéditions vers l'étranger du pays, une forte hausse de 24,3 points de pourcentage par rapport à l'année dernière.

Les expéditions de produits pétroliers ont bondi de 91,9% à 4,13 milliards de dollars et celles de périphériques informatiques ont flambé de 330,5% en glissement annuel à 3,67 milliards de dollars. Par ailleurs, les exportations automobiles ont diminué de 5,6% à 3,59 milliards de dollars.

Par pays, les exportations vers la Chine ont crû de 145,6% à 20 milliards de dollars et celles à destination des Etats-Unis ont bondi de 142,7% à 16,4 milliards de dollars.

Les expéditions en direction du Vietnam et de Taïwan ont progressé de 85,8% et 149,7%, respectivement.

R.E

ACTUALITES INTERNATIONALES

INGÉRENCES ÉMIRATIES EN SOMALIE

LE MINISTRE SOMALIEN DE LA DÉFENSE, AHMED MOALLIM FIQI DIT AVOIR DES PREUVES

Le ministre somalien de la Défense, Ahmed Moallim Fiqi, a accusé les Émirats arabes unis (EAU) de mener des actions portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie. Il affirme que son gouvernement dispose de preuves concernant l'installation de bases militaires non autorisées, l'utilisation de ports somaliens et l'exploitation du territoire national pour des opérations liées à des conflits régionaux, notamment celui qui oppose les forces en présence au Soudan.

Par Yacine Boudali

Lors d'une conférence de presse organisée lundi à Mogadiscio, le ministre a assuré que les autorités somaliennes détenaient des éléments concrets pour étayer leurs accusations. « Nous disposons de preuves contre les Émirats », a-t-il déclaré.

Ahmed Moallim Fiqi a également fait état de la présence de l'entité sioniste dans certaines de ces installations. Il a dénoncé des activités militaires conduites sur le territoire somalien sans l'autorisation des autorités nationales, estimant qu'elles constituent une grave violation de la souveraineté du pays.

Le responsable somalien a, par ailleurs, accusé Abou Dhabi d'encourager l'entité sioniste à reconnaître le Somaliland, région séparatiste qui a proclamé son indépendance de la Somalie. Une telle démarche, selon lui, constitue une menace directe pour l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays.

Pour le ministre, les agissements reprochés aux Émirats ne se limitent pas à des interventions politiques. Ils concernent également l'utilisation de zones côtières somaliennes pour servir des intérêts militaires étrangers.



À ce propos, il a rappelé que la ville portuaire de Bosaso aurait été utilisée, il y a trois ou quatre ans, comme point de départ pour des mercenaires colombiens envoyés combattre au Soudan. Le site aurait également servi de centre logistique pour accueillir et soigner les combattants blessés, a-t-il expliqué.

Ahmed Moallim Fiqi a aussi évoqué l'influence exercée par les Émirats sur plusieurs ports du pays, ainsi que leur implication présumée dans l'exploitation illégale de l'or dans la région de Sanaag.

Revenant sur la réaction des autorités somaliennes, le ministre a estimé que son gouvernement avait longtemps fait preuve de retenue et de patience face à ces pratiques.

Ces accusations illustrent la profondeur de la crise entre Mogadiscio et Abou Dhabi. Elles portent sur plusieurs domaines, notamment l'implantation de structures militaires sans autorisation, l'utilisation des infrastructures portuaires à des fins étrangères, les interventions dans les affaires politiques intérieures et l'exploitation des ressources naturelles. Autant de questions qui, selon les autorités somaliennes, menacent directement la souveraineté, la stabilité et l'unité du pays. Pour rappel, le gouvernement somalien a annoncé, la semaine dernière, l'expulsion de l'ambassadeur des Émirats arabes unis à Mogadiscio. Cette décision a été prise pour dénoncer les ingérences présumées d'Abou Dhabi dans les affaires intérieures de la Somalie, que les autorités ont qualifiées de « guerre manifeste ».

Y.B

LIGUE ARABE

RÉUNION CONSULTATIVE SUR "LA MIGRATION ORGANISÉE EN TANT QUE STRATÉGIE EFFICACE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE"

Les travaux de la réunion consultative arabe sur "la migration organisée en tant que stratégie efficace d'adaptation au changement climatique" ont débuté lundi au Caire, avec pour objectif d'examiner les moyens de mettre à profit de la migration et de la mobilité humaine pour faire face aux répercussions des changements climatiques et renforcer la coordination arabe dans ce domaine.

Prévue sur deux jours au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe au Caire, cette réunion est organisée par le Secteur des affaires sociales, représenté par le Département des réfugiés, des expatriés et de la migration, avec la participation de représentants d'organisations arabes et internationales ainsi que d'experts spécialisés dans les questions de migration, de climat et de développement.

Le projet d'ordre du jour prévoit, lors de la première session, l'examen de l'impact du changement climatique sur la migration et les déplacements de populations dans la région arabe, ainsi que des responsabilités en matière de protection des populations touchées par les changements climatiques et les catastrophes naturelles. Cette session réunit notamment des représentants du Département des réfugiés, des expatriés et de la migration de la Ligue arabe, ainsi que de l'Union arabe pour le développement durable et l'environnement. La deuxième session portera sur les moyens de mettre à profit la migration organisée dans la planification de l'adaptation au changement climatique aux niveaux national et régional, et son rôle dans le renforcement de la résilience des communautés d'accueil et l'allègement des pressions sur les zones touchées par les catastrophes naturelles.

Des représentants de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ainsi que des experts en études migratoires et en mobilité humaine, prendront part aux discussions.

La troisième session sera consacrée à l'importance de l'intégration régionale entre la gouvernance migratoire et les plans de lutte contre le changement climatique, ainsi qu'aux moyens d'inclure les questions de migration et de mobilité humaine dans les stratégies nationales et régionales d'adaptation climatique.

La deuxième journée est réservée à la présentation des meilleures pratiques et des défis liés à l'intégration des considérations climatiques dans les politiques de gouvernance migratoire, à travers notamment des expériences arabes.

Lors de cette session, les participants examineront les moyens de renforcer la coopération et de coordonner les efforts dans la région arabe, en vue d'élaborer une vision commune pour intégrer les migrations et les déplacements liés au changement climatique dans la planification à long terme, notamment en matière de gouvernance migratoire, d'adaptation climatique et de planification du développement.

La réunion devrait s'achever mardi par l'examen des recommandations finales, dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération arabe et à développer les politiques relatives à la migration et aux changements climatiques.

RI

ALLEMAGNE

DES CENTAINES D'ÉCOLES VISÉES PAR DES ALERTES À LA BOMBE

Des centaines d'écoles à travers l'Allemagne ont reçu des alertes à la bombe lundi matin, entraînant des évacuations préventives dans certains établissements, bien que les autorités policières aient indiqué qu'il n'y avait aucun signe de danger concret.

Les alertes ont été signalées dans plusieurs Länder (Etat fédéré), notamment dans des villes telles que Fribourg-en-Brisgau et Hambourg, a rapporté le journal télévisé de la chaîne publique allemande ARD. Dans le Land de Thuringe, de nombreux établissements scolaires ont reçu des e-mails de menace rédigés avec des termes identiques, a fait savoir la police locale dans un communiqué, précisant qu'elle ne considérait pas pour l'instant ces menaces comme sérieuses.

Elle a recommandé aux écoles de ne pas procéder à des évacuations et de poursuivre leurs activités normalement.

RI

ROYAUME-UNI

PLUS DE 12.000 PERSONNES ÉVACUÉES SUITE À LA LIBÉRATION D'UNE "SUBSTANCE INCONNUE" LORS D'UN CONCERT À MANCHESTER

Plus de 12.000 personnes ont été évacuées tard dimanche soir après qu'une "substance inconnue" a été libérée au milieu de la foule dans la salle du Co-op Live, dans la ville britannique de Manchester.

La police du Grand Manchester s'est rendue sur place après avoir reçu des signalements indiquant que des personnes dans la foule subissaient les effets d'une substance inconnue lors du concert du chanteur américain Don Toliver.

Selon la police, plus de 12.000 personnes étaient présentes et ont été évacuées de la salle. Une "substance que l'on pense être du gaz lacrymogène" a été diffusée au milieu de la foule vers la fin du concert, selon les services ambulanciers locaux. Plus de 50 personnes ont été examinées par des médecins, certaines présentant des symptômes oculaires et respiratoires, a indiqué le service d'ambulances du Nord-Ouest, ajoutant qu'une décontamination était en cours à titre préventif et qu'un patient avait été transporté à l'hôpital pour un examen plus approfondi.

Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent des spectateurs se couvrant la bouche et toussant alors qu'ils sont en train d'être évacués.

La police a indiqué qu'une enquête était en cours pour déterminer la nature de la substance et la cause de l'incident.

RI

APRÈS UNE ATTAQUE AUX DRONES CONTRE UN CARGO RUSSE

LE KREMLIN MET EN GARDE CONTRE UNE MONTÉE DES TENSIONS DANS LA RÉGION BALTIQUE

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a averti lundi qu'une attaque aux drones contre un cargo russe dans le golfe de Finlande contribuait à l'aggravation des tensions dans la région de la mer Baltique.

Qualifiant cette attaque de manifestation d'une tendance dangereuse qui attise les tensions régionales, M. Peskov a exprimé l'espoir que les pays de la mer Baltique usent de leur influence sur Kiev pour dissuader toute nouvelle attaque de ce type. Deux drones ont attaqué samedi un cargo russe à destination de Kaliningrad dans les eaux internationales du golfe de Finlande, à environ trois milles nautiques de la frontière russe. Le navire a ensuite été rejoint par un navire de secours russe, et la situation à bord a été maîtrisée.

RI

SCIENCES ET HAUTE TECHNOLOGIE

CYBERATTAQUE CONTRE NISSAN

CERTAINS SERVICES TECHNIQUES SUSPENDUS

Le constructeur automobile japonais Nissan a été victime d'une cyberattaque visant un outil de diagnostic utilisé par son réseau de concessionnaires. Par mesure de sécurité, plusieurs fonctions ont été suspendues, perturbant principalement les réparations électroniques.

Par Yakout Abina

Le constructeur automobile japonais Nissan, a annoncé avoir été victime d'une cyberattaque visant un système utilisé par ses concessionnaires dans le monde. L'entreprise a détecté un accès non autorisé à une partie de son outil de diagnostic et a décidé de le désactiver par mesure de précaution le 13 novembre dernier. À ce jour, le service n'est toujours pas rétabli.

L'outil concerné, appelé CONSULT-III Plus, permet aux garages Nissan d'effectuer des opérations sur les systèmes électroniques des véhicules et réaliser des réparations. À la suite de l'attaque, plusieurs fonctions ont été suspendues, notamment la programmation des calculateurs, le déverrouillage de certains modules et la gestion de l'antidémarrage, un dispositif de sécurité qui empêche le démarrage du véhicule sans la clé appropriée.

Cette situation a des conséquences directes pour certains clients. Les concessionnaires ne



sont actuellement plus en mesure de programmer certaines clés de remplacement. Lorsqu'une clé est perdue, volée ou endommagée, une nouvelle clé doit en effet être associée électroniquement au véhicule avant de pouvoir être utilisée. Plusieurs interventions impliquant des composants électroniques pourraient également être retardées tant que les fonctions concernées resteront indisponibles.

Nissan assure toutefois que ses concessions restent ouvertes et continuent d'assurer la majorité des interventions habituelles. Le constructeur souligne également que CONSULT-IV, la version la plus récente de son système de diagnostic, n'a pas été affectée par l'attaque.

Pour l'instant, l'origine de la cyberattaque reste inconnue. Nissan n'a pas indiqué depuis combien de temps les pirates avaient accès au système ni si des données de clients ont été volées. Sur son portail destiné aux professionnels, le constructeur indique que la suspension des services concernés a été prolongée afin de permettre la poursuite des investigations sans pour autant comuniquer une date de retour à la normale .

Ce n'est pas la première fois que Nissan est visé par des cybercriminels. En 2017, le groupe avait déjà été touché par le rançongiciel WannaCry, qui avait paralysé certaines de ses usines dans le monde. le constructeur japonais a ensuite connu une fuite de code source de ses services connectés en janvier 2021 due à un serveur mal configuré, avant de subir deux attaques par rançongiciel fin 2023, l'une menée par le groupe Akira en Océanie exposant les données de 100 000 clients et employés, et l'autre ciblant son réseau nord-américain avec le vol de données administratives de milliers de salariés. Suivies en fin 2025, d'une attaque revendiquée par le groupe de ransomware Qilin (affirmant avoir dérobé 4 To de données) et le piratage de son prestataire Red Hat, exposant les données personnelles et d'assurance de plus de 20 000 clients.

Puis d'une fuite massive de données à l'été 2026, où le groupe d'extorsion ShinyHunters avait exploité une faille critique (zero-day) dans le logiciel Oracle PeopleSoft utilisé par Nissan, compromettant les données RH, bancaires et fiscales d'employés à travers le continent américain.

La nouvelle cyberattaque rappelle la vulnérabilité croissante de l'industrie automobile face aux menaces numériques. Avec la multiplication des véhicules connectés et des outils de maintenance en ligne, les constructeurs dépendent de plus en plus d'infrastructures informatiques complexes. Une simple intrusion peut désormais avoir des conséquences concrètes, aussi bien pour les entreprises que pour les automobilistes.

Y.A

AUTOMOBILE

TESLA ANNONCE ENFIN UN NOUVEAU MODÈLE GRAND PUBLIC

Après avoir dévoilé le très exclusif Roadster, Tesla s'apprête à lancer un autre modèle, cette fois-ci bien plus abordable. Excitant, sauf que dans les faits, il ne s'agit pas d'une voiture neuve de la tête aux pieds…

Le Tesla Roadster est une révolution ! Non parce qu'il est capable des pirouettes les plus improbables. Juste parce qu'il s'agit d'un véhicule remplaçant un modèle existant. C'est peu, mais chez Tesla, c'est tout simplement historique ! Sauf que dans les faits, une telle folie sur roues a peu de chances de débarquer chez nous telle quelle. Tesla explique même qu'il est possible que le véhicule ne soit pas du tout livré !

Avouez que ça jette un froid… C'est peut-être la raison pour laquelle le constructeur vient d'annoncer un autre modèle plus raisonnable. Sauf qu'encore une fois, il y a un hic qui pourrait gâcher la surprise… Lors du sommet Dealbook du New York Times consacré à l'économie et à la politique, Elon Musk a confirmé l'arrivée d'un Model Y sans volant ni pédales « adapté pour transporter 6 ou 7 personnes ».

Un Model Y avec 7 places… mais sans volant ni pédales

Le soufflé retombe aussi sec, nous qui attendions avec impatience un nouveau modèle d'entrée de gamme. Inutile de dire qu'un Model Y sans aucune commande ne fait pas sauter au plafond… Pourtant, l'engin est censé combler l'attente avant l'arrivée du Roadster. Un peu maigre comme lot de consolation, vous l'accorderez. Pourtant, il s'agit bien d'un véhicule complémentaire au Cybercab, qui ne peut trimbaler que 2 occupants.

Musk l'a bien confirmé en expliquant que Tesla a « toujours besoin de véhicules autonomes si ses clients voyagent en famille ». C'est la raison pour laquelle la marque prévoit « une version autonome du Model Y qui n'aura pas de volant ou de pédales ». En y réfléchissant plus profondément, on se dit que le constructeur avait possiblement prévu le coup depuis 2016 avec la Model 3. Le tableau de bord ultra dépouillé n'était peut-être pas là par hasard.

Vers l'arrivée d'un Model Y L autonome en Europe ?

En retirant volant et pédales, vous vous retrouvez avec un intérieur parfaitement symétrique, comme sur le Cybercab ! Aucune information supplémentaire n'a cependant été livrée. Cela dit, le fait d'évoquer le transport de 7 personnes est un indice révélateur convergeant les hypothèses vers le Model Y L. Cette version rallongée du SUV offrant une meilleure praticité est néanmoins indisponible chez nous.

Elle pourrait bientôt l'être si ce futur véhicule est confirmé en Europe. On bénéficierait alors d'une version améliorée des Robotaxis circulant outre-Atlantique. Pour rappel, ces engins autonomes ne sont ni plus ni moins des Model Y pouvant être utilisés à la demande. Mais ils conservent leurs volants et pédales, par sécurité. Et ils ne sont pas à vendre, contrairement au Cybercab. Le futur Model Y L autonome devrait donc suivre la même recette.

RSHT

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

GOOGLE INTÈGRE L'HISTORIQUE DE GEMINI À SA PAGE D'ACCUEIL

Google déploie partout dans le monde une mise à jour importante de sa page d'accueil sur PC, en y intégrant un panneau latéral qui centralise votre historique d'échanges avec l'IA.

Sur sa version de bureau, la recherche Google abandonne progressivement son minimalisme pour se connecter toujours un peu plus à l'intelligence artificielle. Annoncée par Robby Stein, vice-président produit de la recherche Google, cette refonte graphique place Gemini au coeur de l'interface, faisant ainsi évoluer la dynamique de navigation pour mettre en avant vos recherches les plus complexes.

Un panneau latéral pour reprendre vos recherches avec l'IA

Positionné sur le côté gauche de l'écran, un nouveau menu déroulant rassemble désormais l'historique des conversations que vous avez eues avec Gemini. Accessible en un clic, ce panneau latéral permet de retrouver rapidement une ancienne recherche, d'ouvrir une nouvelle conversation ou d'accéder aux fonctionnalités que l'on retrouve normalement sur l'interface de Gemini. L'idée est de créer un fil conducteur qui évite de devoir reformuler les mêmes recherches si vous souhaitez simplement reprendre là où vous les avez laissées.

Google est parti du constat qu'avec l'arrivée de l'IA sur son moteur de recherche, les requêtes ne se résument plus simplement à des questions-réponses sur lesquelles vous ne revenez jamais. Il n'est en effet pas rare de vouloir poursuivre une conversation avec l'IA pour approfondir une recherche, que ce soit quelques heures ou quelques jours plus tard.

Quatre boutons sous la barre de recherche Google

Sous la barre de recherche Google, les boutons « classiques » ont laissé place à des raccourcis connectés à Gemini : « Créer une image », « Poser des questions sur les fichiers », « Faire un brainstorming » et le fameux « J'ai de la chance » qui vient poser une question aléatoire.

Après les « Aperçus IA » en haut de la page et le « Mode IA » pour parler avec Gemini, cette mise à jour est la plus importante depuis un petit moment. Reste maintenant à voir comment les utilisateurs accueilleront cette nouvelle interface qui est en cours de déploiement au niveau mondial. Il faudra donc peut-être patienter un peu avant d'en profiter.

RSHT

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

APRÈS L'ÉCHEC DU SOMMET COP31

GUTERRES EXHORTE LA SOCIÉTÉ CIVILE À MAINTENIR LA PRESSION POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Au lendemain de la clôture de la 31e Conférence des Nations unies sur le climat (COP31), organisée à Antalya, en Turquie, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé la société civile, les jeunes, les peuples autochtones, les scientifiques et les populations les plus touchées par le changement climatique à poursuivre leur mobilisation. Il les a invités à maintenir leurs efforts pour défendre la justice climatique et pousser les décideurs à prendre des mesures plus ambitieuses.

Par Said Slimani



Dans un message publié à l'issue de la conférence, le responsable onusien a encouragé ces acteurs à continuer de sensibiliser l'opinion publique aux réalités du dérèglement climatique, à réclamer des actions concrètes et à demander aux gouvernements ainsi qu'aux entreprises de respecter leurs engagements et d'assumer leurs responsabilités.

« Ne relâchez jamais vos efforts dans la lutte pour la justice climatique », a-t-il lancé, affirmant qu'il continuerait à soutenir leur combat à chaque étape.

Cet appel intervient alors que la COP31 s'est achevée sans accord sur un document politique global. Une absence de consensus que le secrétaire général de l'ONU a jugée particulièrement décevante. Il a également reconnu la déception et la frustration des nombreuses personnes qui espéraient des décisions à la hauteur de l'urgence climatique.

Antonio Guterres a néanmoins rappelé que les difficultés rencontrées lors des négociations ne changeaient rien aux constats scientifiques ni à la nécessité d'agir rapidement. Les températures continuent d'atteindre des niveaux records, tandis que les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents et intenses.

Le secrétaire général a, par ailleurs, appelé les principaux pays responsables des émissions de gaz à effet de serre à jouer un rôle moteur dans leur réduction. Il a également demandé aux pays développés de respecter leurs promesses de financement climatique et à tous les États de prendre part aux efforts internationaux contre le réchauffement de la planète.

Pour le chef de l'ONU, la lutte contre la crise climatique ne doit pas se limiter aux discussions entre gouvernements. Elle doit surtout se traduire par des décisions et des réalisations concrètes, notamment en réduisant le recours aux combustibles fossiles, en accélérant le développement des énergies propres et en renforçant l'aide destinée aux pays et aux populations les plus vulnérables face aux conséquences du changement climatique.

S.S

PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

UNE ORIENTATION SCIENTIFIQUE PROSPECTIVE POUR LA DÉPOLLUTION DES SOLS ET LA PROTECTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Des experts et des spécialistes des questions environnementales et agricoles ont salué les directives données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, hier dimanche, concernant le Plan national d'adaptation aux changements climatiques, estimant qu'elles jettent les bases d'une approche scientifique prospective intégrant la biotechnologie dans la protection des écosystèmes et le renforcement de la sécurité alimentaire. Les spécialistes se sont accordés à dire que la valorisation de ce plan par le président de la République, ainsi que son insistance sur la nécessité de tirer profit des expériences scientifiques étrangères dans le domaine de la culture de plantes absorbant les métaux lourds, reflètent une forte volonté politique de passer des solutions environnementales traditionnelles au traitement scientifique précis des terres polluées et affectées par les fluctuations climatiques, tout en veillant à assurer l'équilibre biologique à travers une coordination sectorielle rigoureuse. Dans ce contexte, la directrice de l'Institut des sciences agricoles de l'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbes, le professeur Amina Khaldi, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'appel du président de la République à utiliser des plantes capables d'absorber les métaux lourds dans les zones polluées représente "un saut qualitatif dans la politique environnementale nationale, qui s'oriente ainsi vers l'adoption de ce que l'on appelle scientifiquement la phytoremédiation". L'experte a mis en évidence que les changements climatiques, ainsi que le stress hydrique et la hausse des températures qu'ils engendrent, augmentent la concentration des polluants et des métaux lourds dans le sol, menaçant sa fertilité et accélérant le rythme de la désertification. Elle a souligné que "l'adoption de plantes spécialisées agissant comme des biofiltres naturels pour extraire les métaux toxiques tels que le plomb, le cadmium et le mercure constitue une solution durable et respectueuse de l'environnement pour la réhabilitation des terres dégradées". Concernant l'insistance du président de la République sur la nécessité d'une coordination étroite entre les secteurs de l'Environnement et de l'Agriculture autour des espèces végétales utilisées dans ces opérations environnementales sensibles, l'expert en environnement et agriculture, le professeur Reguig Mokhtar, a qualifié, pour sa part, cette directive de "soupape de sécurité biologique et alimentaire". Il a expliqué à ce propos que "le choix des espèces végétales obéit à des critères scientifiques stricts, car il convient de sélectionner des souches qui s'adaptent au climat algérien sans se transformer en plantes envahissantes nuisant à la biodiversité locale, outre la nécessité de les isoler totalement des parcours pastoraux et agricoles afin d'empêcher l'infiltration des métaux absorbés dans la chaîne alimentaire de l'homme et de l'animal". De même, le spécialiste en recherches et études scientifiques environnementales, le professeur Zaïd Redouane, a souligné que cette orientation ouvre de larges perspectives aux universités et aux centres de recherche scientifique nationaux pour s'impliquer activement dans la concrétisation du Plan national d'adaptation climatique, à travers la réalisation d'études en laboratoire et sur le terrain visant à localiser ces techniques et à établir la cartographie des sites pollués prioritaires, de manière à garantir la restauration de l'équilibre écologique et la protection des ressources hydriques et des sols. Les universitaires ont conclu en soulignant que la vision proactive du président de la République sur le dossier de l'adaptation aux changements climatiques place l'Algérie sur une voie avancée en matière de gouvernance environnementale durable, soulignant que sa valorisation du plan national et son souci d'acclimater les expériences scientifiques mondiales les plus récentes traduisent un engagement réel à protéger les richesses naturelles pour les générations futures et à transformer les défis climatiques en opportunités pour le développement de la recherche scientifique et de l'innovation verte.

R.Env

PROPRETÉ URBAINE

RABEHI APPELLE À RENFORCER LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ET LES MESURES PRÉVENTIVES À ALGER

Par Sarah Flifli

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé dimanche une réunion consacrée à l'amélioration de la propreté urbaine et au renforcement des mesures préventives contre les risques liés aux intempéries et aux incendies de forêt. Cette réunion de la commission de l'environnement a permis de faire le point sur la situation dans les différentes circonscriptions administratives de la capitale, à travers des exposés présentés par les walis délégués, indique un communiqué des services de la wilaya publié lundi.

À cette occasion, le responsable a appelé à intensifier les opérations de nettoyage et de collecte des déchets, notamment au niveau des points noirs. Il a également insisté sur la nécessité de procéder régulièrement au curage des avaloirs et à l'entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, afin de prévenir les risques liés aux fortes précipitations durant la saison des pluies.

L'amélioration du cadre de vie a également été au centre des discussions. Dans ce cadre, des instructions ont été données concernant la collecte des déchets verts, l'élagage des arbres et l'entretien des espaces verts. M. Rabehi a, à ce titre, souligné l'importance d'une meilleure coordination entre les communes, les directions exécutives et les établissements publics de la wilaya, tout en appelant à renforcer les moyens humains et matériels mobilisés pour ces opérations.

La réunion a également permis de mettre en avant le rôle des équipes de motocyclistes, qui interviennent de jour comme de nuit pour repérer les anomalies et les points noirs sur le terrain. Les problèmes constatés sont ensuite signalés à l'aide d'une application dédiée, permettant d'en assurer le suivi et d'accélérer leur prise en charge.

Par ailleurs, la prévention des incendies dans les espaces forestiers a été abordée lors de cette rencontre. À ce sujet, le ministre a instruit les services concernés de prendre, en amont, toutes les dispositions nécessaires et de renforcer leur coordination afin de mieux préparer la capitale à l'approche de la saison estivale.

S.F

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

CRÉATION SOUS SURVEILLANCE

LE LAURÉAT DU PRIX CAINE INNOCENTÉ

L'intelligence artificielle bouleverse les métiers de la création et installe un climat de défiance inédit chez les artistes. Désormais, une œuvre peut être soupçonnée d'avoir été générée par une machine sur la seule foi d'un logiciel. L'affaire de l'écrivain zimbabwéen Simbarashe Kundizeza, finalement blanchi, illustre les dérives d'une époque où le créateur doit prouver … son intelligence humaine.

Par Chaimaa Sadou



L'épisode aurait pu briser une carrière littéraire. En octobre dernier, l'écrivain zimbabwéen Simbarashe Kundizeza décrochait le prestigieux prix Caine pour l'écriture africaine, doté de 10 000 livres sterling, grâce à sa nouvelle The Blue Fighter. Quelques jours seulement après ce sacre, un article du magazine américain The Atlantic, signé Vauhini Vara, jetait le trouble sur l'origine du texte. Selon la journaliste, l'outil de détection Pangram estimait que la quasi-totalité du récit portait l'empreinte d'une intelligence artificielle. L'auteur a immédiatement rejeté ces accusations.

Après plusieurs semaines d'examen approfondi, le verdict a fini par tomber : les organisateurs du prix Caine ont conclu que la nouvelle était bel et bien le fruit d'une plume humaine et ont confirmé Kundizeza dans son titre de lauréat. L'enquête interne a notamment reposé sur des entretiens avec l'écrivain, les membres du jury et la revue The Shallow Tales Review, qui avait publié le texte, complétés par une analyse indépendante des métadonnées des différentes versions du manuscrit. Le dossier a officiellement été déclaré clos. Soulagé, le romancier a confié que cette mise en cause avait profondément atteint son intégrité, son talent et jusqu'à son identité d'auteur.

Qui est donc cet écrivain pris dans la tourmente ? Installé à Harare, au Zimbabwe, Simbarashe Kundizeza mène une double activité d'auteur et d'éditeur. S'il reste discret sur son âge, son parcours suffit à écarter l'image d'un débutant apparu dans le sillage des robots conversationnels. Sa plume s'est forgée bien avant l'essor des outils génératifs grand public : sa nouvelle A Way Out figure dans l'anthologie The Wrong Patient and Other Stories from Africa, tandis que The Whistleblower a paru dans la revue Transition. En 2024, le manuscrit de son premier roman, Freelance, avait déjà remporté l'Island Prize, qui distingue un premier roman africain. Autant de jalons qui rappellent que son métier ne date pas de la polémique autour de The Blue Fighter.

La mésaventure de l'auteur zimbabwéen dépasse toutefois le seul cadre littéraire. Partout dans le monde culturel, le créateur est devenu un suspect par défaut. Dans la musique, des voix célèbres sont imitées sans l'accord des interprètes, à l'image du titre viral Heart on My Sleeve, qui reproduisait artificiellement les timbres de Drake et de The Weeknd dès 2023. Dans la bande dessinée et l'illustration, des logiciels copient la patte graphique de dessinateurs à partir d'œuvres aspirées sans autorisation, obligeant certains artistes à filmer leur main au travail pour prouver leur bonne foi. Au cinéma, visages, voix et décors peuvent être recréés numériquement. Les artistes affrontent ainsi une double menace : voir leur style pillé par la machine, puis devoir démontrer qu'ils sont réellement les auteurs de leurs propres œuvres.

Hollywood incarne mieux que quiconque cette double gêne historique face au progrès technique. En 2023, l'industrie américaine du cinéma a été paralysée par une double grève historique des scénaristes et des acteurs. Au cœur du bras de fer figuraient les rémunérations, mais surtout la crainte de voir les studios automatiser l'écriture ou cloner l'image et la voix des comédiens sans garde-fous. Cette crise a révélé les contradictions d'un secteur qui dénonce publiquement les menaces de l'IA tout en l'expérimentant discrètement en coulisses pour réduire ses coûts. Derrière chaque film se trouvent pourtant des travailleurs, un savoir-faire et des droits humains qui ne sauraient se réduire à un simple calcul de rentabilité.

Le piège de notre époque réside dans ce paradoxe : la même technologie qui offre à chacun la possibilité d'écrire un livre, de composer une chanson ou de dessiner une planche fournit aussi le moyen de tricher. Mais où placer le curseur entre l'aide technique et la fraude ? Corriger ses fautes grâce à un logiciel ou lui demander une idée de titre relève-t-il déjà de la tricherie ? Faute de règles claires, la frontière reste floue. Pire encore, celui qui fraude, ou que l'on soupçonne de frauder, se retrouve montré du doigt et sanctionné avant même toute vérification, comme l'a vécu Kundizeza.

À force de traquer l'imposture partout, le risque est de laisser croire que la création authentique serait devenue impossible, voire morte. Or, ce ne sont pas les outils numériques qui condamnent l'art, mais l'absence de règles pour les encadrer. Un logiciel de détection ne constitue jamais, à lui seul, une preuve irréfutable : dans l'affaire zimbabwéenne, seuls l'examen humain des brouillons et le dialogue avec les acteurs du livre ont permis de rétablir la vérité. Le prix Caine a d'ailleurs tiré les leçons de cette crise en instaurant des déclarations obligatoires sur l'usage éventuel de l'IA.

Ce vertige gagne jusqu'aux bancs de l'école, où une copie jugée trop brillante éveille aussitôt le doute des enseignants. Pourtant, aucune béquille numérique ne remplacera jamais la construction patiente de l'esprit. Tout comme un écolier a besoin de temps, d'effort et d'une alimentation saine et équilibrée pour nourrir son cerveau et assimiler durablement ses cours, la création artistique exige du vécu, de l'énergie intellectuelle et de la persévérance.

L'enjeu n'est donc pas d'interdire le progrès technologique, mais de tracer une ligne nette entre assistance, transparence et fraude, tout en protégeant les créateurs contre les procès d'intention. Car si chaque roman, chanson, dessin ou film doit désormais franchir le mur du soupçon, le péril dépasse le destin d'un seul écrivain : c'est la confiance humaine dans l'acte de créer qui vacille. L'affaire Kundizeza sonne ainsi comme un avertissement clair sur ce qui nous attend avec l'intelligence artificielle si la société ne fixe pas rapidement des limites justes.

C.S

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

LE CNDH SALUE LES EFFORTS NATIONAUX EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a salué, dimanche dernier dans un communiqué, les efforts nationaux déployés en matière de protection des droits de l'enfant, reflétant la volonté de l'Etat de garantir les mécanismes nécessaires à la protection de cette catégorie et à la promotion de ses droits.

Dans son communiqué publié à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, célébrée le 20 novembre de chaque année, le Conseil a rappelé que l'Algérie avait ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en vertu du décret présidentiel n° 92-461, réaffirmant son engagement à respecter ses dispositions à travers «le renforcement de son arsenal législatif et institutionnel et l'inscription de la protection des droits de l'enfant parmi les priorités des politiques nationales».

Dans ce cadre, la révision constitutionnelle de 2020 a consacré, à travers son article 71, la protection des droits de l'enfant par l'Etat et la famille, dans le respect de son intérêt supérieur. Elle a également criminalisé les différentes formes de violence et d'exploitation, « renforçant ainsi la responsabilité des institutions de l'Etat et de la famille dans la protection de l'enfance».

Le CNDH a également cité la loi n° 15-12 relative à la protection de l'enfant, qui constitue un cadre juridique fondamental en matière de prévention, de protection et de prise en charge des enfants. Ce texte prévoit «la mise en place de mécanismes nationaux et locaux pour protéger l'enfant et promouvoir ses droits, le renforcement de la coordination entre les différentes parties concernées, ainsi que l'intervention en faveur des enfants en situation de danger ».

A cet égard, l'article 20 de cette loi prévoit l'élaboration d'un rapport annuel sur la situation des droits de l'enfant et l'état de mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, afin de « renforcer le suivi et l'évaluation des efforts nationaux dans ce domaine ».

L'attention accordée à cette catégorie se traduit également par une série de mesures visant à renforcer le droit à l'éducation et aux soins, à développer les mécanismes de protection sociale, à lutter contre la violence, l'exploitation et la traite des enfants, ainsi qu'à améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap et de vulnérabilité.

« Ces mesures visent à garantir la protection de leurs droits, le respect de leur dignité et l'égalité des chances en matière de développement et d'épanouissement ».

En conclusion, le CNDH a souligné que « le respect des droits de l'enfant et la préservation de son intérêt supérieur constituent une responsabilité partagée et un enjeu majeur pour bâtir une société homogène et un avenir prometteur ».

Pour rappel, la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant marque l'adoption, le 20 novembre 1989, par l'Assemblée générale des Nations unies, de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE), qui a établi un cadre international intégré pour la protection et la promotion des droits de cette catégorie.

R.S

ACTUALITÉS SPORTIVES

FOOT/ ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE (PRÉPARATION)

BENSTITI CONVOQUE 25 JOUEUSES POUR LA DOUBLE CONFRONTATION AMICALE FACE AU NIGERIA

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti a retenu 25 joueuses pour le stage prévu du 24 novembre au 5 décembre 2026 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec au programme une double confrontation amicale face au Nigeria, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), dimanche dans un communiqué.

La première rencontre se jouera le lundi 30 novembre au stade du 5-Juillet d'Alger (18h00), alors que la seconde est fixée au vendredi 4 décembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00). Les coéquipières de Lina Boussaha restent sur une qualification au 3e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques JO-2028 de Los Angeles, obtenue en octobre dernier aux dépens de la République centrafricaine (aller : 8-0, retour : 7-0). Les deux manches se sont disputées en Algérie. Elles affronteront au prochain tour le Burkina Faso, entre février et mars 2027.

La campagne qualificative est organisée en cinq tours jusqu'au 4 décembre 2027. A l'issue de ce parcours, les deux équipes finalistes décrocheront les billets de la Confédération africaine de football (CAF) pour le tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

Voici par ailleurs la liste des 25 joueuses convoquées : Gardiennes de but : N'Gazi Chloé Yamina (FC Fleury 91, France), Haleyi Amina (ES Sétif), Benaissa Amira (FC Fleury 91, France) Défenseuses : Khezami Roselène (Al-Ula FC, Arabie saoudite), Ould Hocine Célina (Paris FC, France), Alouache Ouassila (CF Akbou), Belkhiter Morgane (US Saint-Malo, France), Belloumou Inès (West Ham United, Angleterre), Smaâli Emma Sabrina (RC Lens, France), Smits Ouraghi Lana (Stade de Reims, France), Hamideche Aïcha (FC Akbou).



Milieux : Bethi Melissa (Washington Spirit, Etats-Unis), Bouzid Wissem (Lille OSC, France), Ould Braham Amira (Besiktas, Turquie), Dafeur Marine (Bristol City, Angleterre), Bekhaled Sofia (OGC Nice, France), Karchouni Ghoutia (Servette FC, Suisse), Bahlouli Nesrine (Al-Nassr FC, Arabie saoudite) Attaquantes : Boussaha Lina (Al-Ittihad FC, Arabie saoudite), Taleb Muller (Yüksekova Spor Kulübü, Turquie), Adjabi Ikram (Le Havre AC, France), Bendris Lynda (AS Cannes, France), Aggoune Célia (RC Lens, France), Khiri Inès (Yverdon Sport, Suisse), Boutaleb Inès (AJ Auxerre, France). (APS) 54370/400/59362

RS

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

LE PROGRAMME DE LA 12E JOURNÉE DÉVOILÉ

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé ce lundi, le programme de la 12e journée du Championnat de Ligue 1 "Mobilis", qui sera tronquée de trois matchs. Cette journée s'étalera sur trois jours : vendredi, samedi et dimanche, 4, 5 et 6 décembre prochain, indique l'instance footballistique sur son site officiel. Trois rencontres se disputeront dimanche 4 décembre, il s'agit de : US Biskra-USM Khenchela (15h30), MB Rouissat-CS Constantine (17h45) et ES Sétif- JS El-Biar (17h45).

Un seul match a été programmé samedi 5 décembre : ASO Chlef - O Akbou (17h45), tandis que l'autre rendez-vous, qui opposera la JS Kabylie - ES Ben Aknoun, a été fixé pour dimanche le 6 décembre à (19h00).

Par ailleurs, trois autres matchs ont été reportés à une date ultérieure et qui mettront aux prises : MC Oran - CR Belouizdad, CR Témouchent - USM Alger, MC Alger - JS Saoura.

Trois clubs seront appelés aux échéances africaines (Ligue des Champions, Coupe de la Confédération) : le CR Belouizdad, l'USM Alger et le MC Alger.

RS

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR

L'USM EL HARRACH TIENDRA UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE LE 2 DÉCEMBRE

L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé dimanche la tenue d'une assemblée générale extraordinaire (AGEx), le 2 décembre prochain (16h00), à la Salle de Conférence Tayeb-Lamari (Alger).

Plusieurs points seront évoqués lors de cette assemblée dont le renforcement du bureau exécutif du club, en remplaçant notamment les deux membres décédés dernièrement, à savoir : les regrettés Ismaïl Lotmani et Boualem Zitouni.

"L'intégration du judo parmi les différentes sections sportives du club sera également à l'ordre du jour", a encore annoncé la Direction des Jaune et Noir dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

L'USMH reste sur une très belle victoire (4-1) dans le derby algérois face au NA Hussein Dey, dans le cadre de la 10e journée de championnat, mais accuse sept points de retard sur les actuels co-leaders du Groupe Centre-Ouest, le GC Mascara et l'USM Blida, qui caracolent en tête, avec vingt-quatre unités chacun.

RS

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS/ MC ALGER

SÉPARATION À L'AMIABLE AVEC L'ENTRAÎNEUR KHALED BEN YAHIA

Le MC Alger a officialisé, lundi dans un communiqué, le départ de son entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia après la résiliation à l'amiable de son contrat.

L'intérim à la tête de la barre technique sera assuré par l'entraîneur adjoint, Karim Delhoum, dès le match prévu ce lundi soir face à la JS Kabylie, précise la même source. Tout en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière, la direction du club algérois a tenu à remercier le technicien pour le travail accompli durant son passage, saluant notamment son rôle dans le sacre en championnat national la saison dernière et la qualification en phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique cette saison.

Le MC Alger occupe actuellement la 5e place du classement de la Ligue 1 Mobilis avec 16 points, à quatre longueurs du leader la JS Kabylie (20 points)

RS

ACTUA

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS - ES SÉTIF

RABAH ABBACI REMPLACE NABIL KEBAÏLI À LA TÊTE DU CLUB

La Sonelgaz, entreprise publique propriétaire de l'Entente Sportive de Sétif, a annoncé dimanche la nomination du dirigeant Rabah Abbaci en tant que nouveau président du club, en remplacement de Nabil Kebaïli, appelé à d'autres fonctions.

" Ce changement administratif a été décidé avec l'espoir de donner un nouveau souffle à l'équipe seniors, qui tarde à prendre son envol et qui peine à obtenir les résultats espérés par les supporters, et ce, en dépit des gros efforts consentis jusqu'ici par la direction", a expliqué la Sonelgaz dans un communiqué.

" Nous appelons la grande famille sétifienne à rester unie derrière son équipe et à lui apporter le soutien nécessaire, pour qu'elle puisse prendre un nouveau départ" a-t-elle ajouté, en promettant qu'elle mettra "tous les moyens nécessaires" dans cette quête.

Après neuf journées de championnat, l'ESS n'est que 10e au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 10 points, soit avec dix longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS Kabylie (20 pts). Un parcours mitigé et loin de répondre aux objectifs qu'elles s'était fixée en début de saison.

RS

INFRASTRUCTURES DE JEUNESSE

MISE EN SERVICE PROCHAINE D'UNE PISCINE DE PROXIMITÉ À KHENCHELA

Une piscine de proximité sera "prochainement" mise en service dans la commune de Bouhmama (wilaya de Khenchela), a-t-on appris dimanche auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS).

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'inspection par le wali, Salim Harizi du chantier de ce projet, M. Yazid Zouaoui a précisé que cette piscine "sera réceptionnée à la fin du mois de décembre prochain", estimant à "85 % le taux d'avancement de ses travaux".

L'entreprise de réalisation apporte actuellement les ultimes retouches au projet relatives à l'aménagement de l'espace extérieur et l'installation des équipements hydrauliques, des pompes et de l'éclairage résistant à l'humidité à l'intérieur de la piscine, a ajouté le même responsable.

Ce projet dont les travaux ont été lancés en juillet 2025 mobilise une enveloppe financière estimée à 140 millions de dinars dégagée du Fonds spécial pour le développement économique des Hauts plateaux, selon la même source.

La mise en service de cette piscine offrira aux jeunes des communes de Bouhmama, de Lemsara et de Chélia notamment au cours de l'été un espace récréatif tout en favorisant le développement de la natation et la découverte de jeunes talents, a estimé M. Zouaoui.

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela a mis en service au cours de 2025 deux piscines de proximité dans les communes d'El Mehmel et de Chechar et les travaux sont en cours pour réaliser une piscine de proximité dans la commune de Baghaï, a rappelé la même source.

La réception de la piscine de Bouhmama portera le nombre des piscines de proximité de la wilaya à sept, selon le même responsable.

RS

ACTUALITÉS SOCIOCULTURELLES

SÉMINAIRE NATIONAL À TOUGGOURT

PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LES MANUSCRITS DU SUD DE NOTRE PAYS

La sauvegarde des manuscrits anciens conservés dans les bibliothèques du Sud algérien nécessite une mobilisation accrue des institutions, des chercheurs et des associations spécialisées. C'est la principale recommandation formulée par les participants au Séminaire national consacré à ce patrimoine, dont les travaux ont pris fin dimanche à Touggourt.

Par Ali Boudefel



Organisée par la Direction de la culture et des arts, en coordination avec l'Association algérienne pour la préservation du patrimoine historique, de la mémoire nationale et du patrimoine culturel, cette rencontre a permis de souligner l'importance de protéger les documents anciens qui constituent une partie essentielle de l'histoire et de l'identité culturelle du pays.

Les intervenants ont notamment insisté sur la nécessité de coordonner les actions des différents acteurs concernés afin d'assurer la conservation de ces précieux documents et de les transmettre aux générations futures.

À cette occasion, Lamoudi Tidjani, enseignant en archéologie à l'Université d'El-Oued, a mis l'accent sur le recours aux méthodes modernes pour protéger les manuscrits contre les dégradations liées au temps et aux conditions de conservation. Il a également évoqué les possibilités offertes par les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle pour renforcer leur sauvegarde.

La numérisation et le traitement informatique figurent parmi les solutions les plus efficaces pour préserver le contenu de ces documents et permettre aux chercheurs et au grand public de les consulter à distance, sans avoir à manipuler les originaux.

Pour sa part, Yamina Benseghir Hadri, enseignante à l'Université de Ghardaïa, a présenté la richesse historique, scientifique et religieuse des collections de manuscrits conservées dans les régions du Sud. Datant de plusieurs siècles, ces documents représentent une source importante de connaissances et témoignent du rôle joué par ces territoires dans le développement culturel et intellectuel du pays.

Elle a estimé que leur préservation doit s'accompagner d'un travail de classement, de catalogage et de publication scientifique afin de faciliter leur étude et leur exploitation. Elle a également appelé à développer des formations spécialisées pour les chercheurs, notamment dans l'analyse, l'authentification et l'étude des manuscrits, tout en encourageant les travaux scientifiques dans ce domaine.

Plusieurs communications ont, par ailleurs, présenté des exemples de bibliothèques et de collections de manuscrits situées dans différentes régions du Sud, notamment à El-Meniaa, In-Salah, dans l'Ahaggar, le Touat, l'Oued Righ et l'Oued Souf.

Les participants ont également mis en lumière les efforts déployés par les institutions et les associations scientifiques et culturelles pour protéger ce patrimoine. Une séance pratique a, en outre, été consacrée aux différentes étapes permettant de vérifier l'authenticité des manuscrits.

Selon Redouane Chafou, président de l'Association algérienne pour la préservation de l'histoire, de la mémoire nationale et du patrimoine culturel, ce séminaire avait pour objectif de créer un cadre d'échange entre chercheurs et spécialistes afin de partager leurs expériences et leurs connaissances.

Cette initiative vise ainsi à renforcer les actions de protection et de mise en valeur des manuscrits du Sahara algérien, dont la richesse documentaire constitue un témoignage précieux de l'histoire et de la profondeur de la civilisation algérienne.

A.B

EVOCATION

EL HADJ M'HAMED EL ANKA, UN HÉRITAGE MUSICAL ET IDENTITAIRE TOUJOURS VIVANT

Quarante-huit ans après sa disparition, le 23 novembre 1978, El Hadj M'Hamed El Anka demeure une figure emblématique de la musique algérienne, dont l'œuvre continue de traverser les générations et de nourrir la mémoire culturelle nationale.

Surnommé "Le Cardinal", le maître du chaâbi algérois a profondément marqué l'histoire de ce genre musical, en lui donnant ses fondements modernes, une identité artistique singulière et une véritable école de transmission.

Né le 20 mai 1907 à La Casbah d'Alger, de son vrai nom Mohamed Idir Aït Ouarab, El Anka manifeste très jeune des dispositions pour la musique, ce qui le conduira à faire ses premières classes auprès de Cheikh Mustapha Nador (1874-1926).

Après avoir fait ses premiers pas à l'instrument du "tar", il développe progressivement un style qui conjugue l'héritage arabo-andalou à une expression populaire algéroise, manifestant ainsi son génie de créateur qui réside notamment dans cette capacité à renouveler les formes musicales, à enrichir les sonorités et à préserver la profondeur poétique du Qcid.

Faisant de la mandole un instrument emblématique du chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka mène un travail approfondi de structuration mélodique et rythmique du répertoire.

Cette démarche novatrice illustrant la richesse d'une œuvre où se mêlent spiritualité, sagesse populaire, sentiments humains et observation de la société, est retrouvée dans les pièces "El Mendouza", "Youm El Djemaâ", "Mal Hbibi Malou" ou encore, "Selli Houmoumek".

Sa nomination, en 1946, à la tête de l'orchestre chaâbi de la Radio d'Alger, puis son enseignement au Conservatoire municipal à partir de 1955, dont ont bénéficié de grands noms comme H'sissen Saadi, Mehdi Tamache ou encore Abdelkader Chercham, constituent deux étapes majeures de son parcours.

En faisant passer cette musique de la transmission essentiellement orale à un enseignement structuré, El Anka a posé les bases d'une véritable école, dont sont issus ou inspirés plusieurs grands noms, à l'instar des regrettés El Hachemi Guerouabi (1938-2006), Boudjemâa El Ankis (1927-2015) et Amar Ezzahi (1941-2016).

Cette dimension patrimoniale est particulièrement mise en évidence par le musicologue Abdelkader Bendaâmèche dans son ouvrage "Cheikh El Hadj M'hamed El Anka au panthéon patrimonial de la chanson chaâbie", publié en 2025 aux éditions ENAG.

L'auteur y souligne "la dimension de créateur et de rénovateur du Cardinal, dont la contribution dépasse la seule interprétation pour englober la structuration, l'enrichissement et la sauvegarde du patrimoine chaâbi".

"Son répertoire, qui compte plus de 130 enregistrements, demeure un témoignage majeur de cette fécondité artistique", peut-on lire dans le livre de M. Bendaâmèche.

Au-delà du musicien, les témoignages familiaux, notamment ceux de ses fils El Hadi et Mustapha El Anka (1926-1993), éclairent la personnalité d'un homme "attaché à la dignité, à la rigueur et aux valeurs humaines".

Près d'un demi-siècle après sa disparition, El Hadj M'Hamed El Anka demeure bien plus qu'un monument de la chanson algérienne. A travers son œuvre prolifique, son école et ses héritiers artistiques, il incarne une conception vivante du patrimoine, fondée sur la fidélité aux racines, l'innovation et la transmission.

La véritable postérité du Cardinal réside dans cette capacité à avoir transformé une tradition musicale en un patrimoine partagé, toujours vivant dans la conscience culturelle algérienne.

RC

UNIVERSITÉ DE TLEMCEN

PREMIÈRE ÉDITION DES JOURNÉES DU COURT MÉTRAGE

Par Yousra Dali

Quinze films étudiants à l'honneur pour promouvoir les jeunes talents du cinéma

La première édition des Journées du court métrage de l'Université de Tlemcen a débuté lundi à l'Université « Abou Bekr Belkaïd », à l'initiative de la Faculté des lettres et des arts. Cette rencontre de deux jours offre aux étudiants l'occasion de faire découvrir leurs créations et de développer leurs connaissances dans le domaine du cinéma. Selon Mohamed Beddir, responsable de cette manifestation, 15 courts métrages, d'une durée maximale de 15 minutes chacun, sont présentés au public hors compétition. Les films abordent plusieurs sujets, notamment la mémoire nationale, le patrimoine de Tlemcen et différentes questions de société. Les œuvres projetées ont été réalisées par des étudiants de différentes spécialités de l'université, dont les arts, la médecine, la biologie et le droit. Des étudiants issus de certaines écoles supérieures participent également à cette initiative. La cérémonie d'ouverture a été marquée par des interventions consacrées aux relations entre le cinéma et le milieu universitaire, ainsi que par une exposition d'arts plastiques. Les activités se déroulent à la bibliothèque centrale du nouveau pôle universitaire de Mansourah.

En parallèle des projections, quatre ateliers de formation sont prévus pour permettre aux participants de découvrir les principales étapes de la réalisation d'un film. Le premier sera consacré à l'écriture du scénario et animé par l'écrivain et critique de cinéma et de théâtre Mohamed Bachir Bensalem. Le deuxième portera sur les techniques d'interprétation et sera encadré par la comédienne de théâtre Meriem Allag.

Le troisième atelier abordera le montage cinématographique sous la direction du producteur Hicham Aziz. Le quatrième sera consacré aux bases de la photographie et de la réalisation, avec la participation du réalisateur Youssef Benghanem.

Plus de 70 étudiants et étudiantes de la filière arts de l'Université de Tlemcen prendront part à ces formations, a précisé Mohamed Beddir. Il a également indiqué que les courts métrages seront examinés par un jury composé d'étudiants du département des arts. Cette démarche leur permettra de développer leur regard critique et de s'initier à l'évaluation des productions cinématographiques.

À travers cette première édition, les organisateurs souhaitent faire découvrir aux étudiants les bases du travail cinématographique et de la création audiovisuelle. L'objectif est également de rapprocher l'apprentissage universitaire de la pratique artistique et de donner davantage de place aux jeunes talents dans le domaine du septième art.

Y.D

DES FAITS ET DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

LE DÉBUT DE LA FIN DES INFRASTRUCTURES STABLES?

LE CERCLE MORTEL DES PATCHES IA...

Entre le 12 et le 17 novembre, les États-Unis ont vécu une séquence pour le moins troublante. En l'espace de six jours seulement, les infrastructures technologiques du pays ont connu une série de pannes en cascade qui ont fini par alerter les plus hautes sphères politiques.

Par Vincent Verschoore
In mondialisation.ca, 23 novembre 2026



Une succession d'incidents majeurs – de la panne géante chez Microsoft le 12 novembre à l'interruption des vols de la FAA le lendemain, suivies de perturbations bancaires majeures le 16 et d'une panne du réseau classifié de la NSA le 17 – a provoqué une onde de choc à Washington. Alors que les autorités se voulaient rassurantes en invoquant des bugs logiciels ou de simples opérations de maintenance, une voix respectée du secteur de la cybersécurité est venue bousculer ce narratif officiel.

C'est Nicole Perlroth, ancienne journaliste d'investigation spécialisée dans la cybersécurité pour le New York Times, qui a brisé le silence dans un long fil de discussion publié sur les réseaux sociaux. Face aux centaines de messages s'interrogeant sur une possible fin du monde numérique, l'experte a cherché à relier les points entre ces incidents apparemment isolés.

Selon son analyse, le dénominateur commun de ces défaillances réside dans l'irruption massive de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la sécurité informatique. D'un côté, l'IA permet de découvrir des vulnérabilités logicielles à un rythme effréné, trois fois supérieur à celui de l'année précédente. De l'autre, la course aux armements numériques a tellement comprimé les délais que le « temps moyen pour exploiter » ces failles s'est littéralement effondré, au point d'atteindre des valeurs qualifiées de négatives.

Cette dynamique impose une pression colossale aux équipes informatiques. Prises de court par le volume inédit de failles révélées par les machines, les organisations se voient contraintes d'accélérer drastiquement leurs fenêtres de mise à jour. Résultat : les correctifs (patches) sont déployés dans l'urgence, augmentant considérablement la probabilité qu'un remède finisse par endommager le système de manière imprévisible.

Les intuitions de Nicole Perlroth ont rapidement trouvé un écho institutionnel. Des informations émanant du Washington Sun ont en effet révélé que des hauts responsables de Wall Street et de l'Agence de sécurité nationale (NSA) avaient tenu des briefings discrets auprès de membres du Congrès.

Selon ces sources, les pannes à répétition n'étaient pas le fruit d'une cyberattaque sophistiquée menée par un État étranger ou un groupe criminel, mais bien le contrecoup d'efforts massifs pour colmater des brèches de sécurité identifiées par des modèles d'IA.

En clair : les institutions ont tenté de pousser trop de correctifs en même temps, submergeant des architectures techniques qui n'avaient tout simplement pas été conçues pour encaisser un tel volume de modifications simultanées.

Publiquement, la communication est restée beaucoup plus feutrée. Microsoft a évoqué un simple défaut technique, JPMorgan Chase a pointé des bugs logiciels, et la NSA s'est retranchée derrière l'argument d'une « maintenance de routine » ayant entraîné une dégradation temporaire. Quant aux raisons exactes de la défaillance de la FAA, elles demeurent à ce jour entourées de zones d'ombre. À Washington, l'analyse de l'ancienne journaliste a été largement saluée pour sa pertinence, tout en provoquant une prise de conscience brutale. Des figures de la sécurité nationale et des médias, à l'instar de Jennifer Griffin (correspondante pour Fox News) ou de l'analyste politique Brit Hume, n'ont pas hésité à qualifier ces révélations de « troublantes mais tout à fait plausibles ».

Pour beaucoup d'experts, cet épisode met en lumière un angle mort de la transition numérique actuelle : la volonté systématique d'intégrer l'intelligence artificielle à tous les niveaux de l'économie et de l'État, comme si les couches logicielles sous-jacentes étaient infiniment élastiques.

Le credo de la Silicon Valley — « move fast and break things » (bouge vite et casse tout) — longtemps toléré dans le secteur du logiciel grand public, montre aujourd'hui ses limites lorsqu'il s'applique aux infrastructures critiques d'une grande puissance mondiale. Lorsque le secteur bancaire, le transport aérien et le renseignement militaire reposent sur des écosystèmes interconnectés, la casse n'est plus une simple péripétie technique, mais un risque systémique.

En refermant son analyse sur une note particulièrement sombre, Nicole Perlroth a résumé le sentiment général d'une communauté scientifique et politique prise de court : les récents dysfonctionnements ne constituent pas une crise isolée, mais bien le premier chapitre d'une ère où l'automatisation de la sécurité pourrait bien finir par menacer la stabilité même des infrastructures qu'elle est censée protéger. Il est temps de se pencher sur les conséquences concrètes d'une déstabilisation durable des infrastructures.

V.V

LE CAPITALISME EST FACILE QUAND ON EST RICHE ET MÉCHANT

Caitlin JOHNSTONE

Bien sûr, le meilleur moyen de gagner de l'argent dans notre société est d'en avoir déjà beaucoup, mais même ceux qui n'ont pas de richesse générationnelle peuvent accéder à l'abondance financière s'ils inventent un nouveau type d'addiction, ou une arme qui tue des millions de personnes à la fois.

La démocratie libérale occidentale est le meilleur type de société parce que chacun est libre de faire tout ce qu'il veut, tant qu'il a de l'argent et ne contrarie pas les autres personnes qui ont de l'argent.

Tant que vous ne remettez en aucune façon en question les structures de pouvoir en place, et tant que vous disposez de réserves financières suffisantes pour participer à une société où tout coûte de l'argent, alors vous êtes libre comme l'air. Vous avez la liberté de choisir entre huit mille marques de soda. Vous avez la liberté d'aller au cinéma voir n'importe quel film d'action financé par le Pentagone qui sort ce week-end-là. Vous n'avez pas la liberté de vivre dans une société où personne n'est sans domicile, mais vous avez la liberté de peindre les fenêtres de votre maison pour ne pas voir les sans-abri. Certes, il peut être difficile de s'en sortir dans notre société si vous n'êtes pas riche, mais dans la démocratie libérale occidentale, N'IMPORTE QUI peut devenir riche à condition de tout faire pour l'argent. Est-ce que JD Vance s'est allongé et a pleuré quand il est né dans une famille ouvrière de Nowhere, dans l'Ohio ? Non ! Il a pris ses responsabilités, a enfoncé la bite de Peter Thiel jusqu'à la gorge, a promis de déclencher des guerres pour Israël dès qu'il deviendrait président, et maintenant il a des millions de dollars !

Bien sûr, le meilleur moyen de gagner de l'argent dans notre société est d'en avoir déjà beaucoup, mais même ceux qui n'ont pas de richesse générationnelle peuvent accéder à l'abondance financière s'ils inventent un nouveau type d'addiction, ou une arme qui tue des millions de personnes à la fois. N'importe qui peut devenir riche avec du travail acharné, un état d'esprit positif et la volonté d'infliger une douleur et une souffrance inimaginables au nom de l'empire occidental.

Vous voulez être libre ? Ayez de l'argent et devenez propriétaire foncier. Vous n'avez pas d'argent ? Inventez des robots épéistes de contrôle des foules. Vous ne connaissez rien à la robotique ? Devenez propagandiste de guerre pour les médias grand public. Vous ne savez pas faire de propagande de guerre ? Lancez une entreprise de surveillance par IA pour espionner les syndicats. Vous ne connaissez rien à la surveillance par IA ? Créez une application d'économie collaborative qui aide les pauvres à vendre leurs enfants et leurs organes internes. Vous ne savez pas créer d'applications ? Faites-vous élire au Congrès et faites fortune avec le délit d'initié.

J'en ai tellement marre des gens qui se plaignent de l'injustice de tout quand il y a de vastes fortunes à faire en exploitant les travailleurs du Sud global. Arrêtez de râler, bande de stupides communistes ; si vous en avez assez d'être pauvres, il suffit de grandir un peu, de sortir du sous-sol de votre mère et de devenir un intermédiaire parasite qui perçoit des péages dans les deux sens entre le travail et le consommateur.

Ne vous plaignez pas des milliardaires, tuez simplement toutes les parties tendres et douces de vous-même qui vous empêchent de devenir milliardaire vous-même. Ensuite, vous pourrez faire un fort avec vos piles de billets et y vivre, en toute liberté, jusqu'à ce que nous mourions tous dans l'apocalypse climatique.

C.J

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

IL NOUS A QUITTÉS LE 23 NOVEMBRE 1978, EL ANKA, L'IMMORTEL CARDINAL

Le statut dont jouit le regretté El Hadj M'hamed El Anka sur la scène artistique algérienne est unique et particulier.

En plus d'avoir été le fondateur d'un tout nouveau style musical qui allait ébranler la chanson algérienne de fort belle manière, El Anka demeure à ce jour l'un des meilleurs interprètes, tous styles chaâbis confondus. Son univers musical est infini. C'est un océan qui n'a pas de fond ni de limites. Chaque fête qu'il avait animée durant sa très longue carrière est un véritable régal pour les amoureux du style chaâbi. Car, El Anka innove et improvise à chacune de ses nouvelles prestations. Ce qui représente d'ailleurs l'une des originalités de la chanson chaâbie dont les dignes héritiers ont été Boudjemaâ El Ankis, Amar Ezzahi, El Hachemi Guerrouabi, etc. Tous se sont inspirés, ont imité et ont puisé dans le génie inextinguible d'El Hadj Mhamed El Anka. Boudjemaâ El Ankis n'a d'ailleurs pas hésité à lui piquer fièrement son surnom en le déformant un petit peu. Même Amar Ezzahi avait au départ opté pour un nom d'artiste directement inspiré d'El Anka mais a fini par se laisser dissuader pour des raisons évidentes. C'est dire à quel point l'empreinte laissée par El Anka est très forte. À ce jour, on continue de considérer El Anka comme une grande école du chaâbi. Il est la référence absolue et incontestable.



De la Kabylie à la Casbah

El Anka a vécu dans le fief de la chanson chaâbie, la casbah d'Alger. Originaire de Kabylie, El Anka a interprété quelques chansons en kabyle dont la célèbre Izriw yeghlev lahmali, magistralement reprise par Matoub Lounès qui l'a convertie en une émouvante chanson d'amour. El Anka qui est décédé le 23 novembre 1978 est né le 20 mai 1907 au village Taguersift entre Fréha et Aghrib. Son véritable nom est Mohamed Idir Ait Ouarab. La zone qui s'étale de Fréha jusqu'à Azeffoun est connue pour être le berceau de nombreuses sommités de la chanson et de la culture puisqu'en plus d'El Anka, elles ont donné Boudjemaâ El Ankis, Mohamed Fellag, Hanifa, Mohamed Iguerbouchène, Mohamed Issiakhem, Tahar Djaout, Rouiched, Mohamed Hilmi, Yvan Tetelbom, Abdelkader Chercham,Hadj Mrizek, etc. El Anka vécut à Bab ejdid dans la casbah d'Alger. Son penchant pour la musique germa prématurément. Ses premiers pas dans le domaine, il les fit dans le mythique orchestre de Mustapha Nador qu'il cite nommément et auquel il rend hommage dans sa chanson culte intitulée «Lahmam». Au début, El Anka ne faisait qu'assister aux soirées qu'animait Nador.

***Un esprit de perfection intarissable**

Un jour, une certaine soirée du mois de Ramadhan de l'année 1917, Cheikh Nador remarqua la dextérité que mettait El Anka en jouant au «tar». On lui donna alors l'occasion de mettre le pied à l'étrier en lui offrant l'opportunité de participer directement aux soirées. Plus tard, El Anka, nourri par un esprit de perfection intarissable, décida de suivre des cours de musique. Il le fit pendant des années. C'est tout naturellement qu'après le décès de Nador, El Anka prit sa place dans l'animation vocale des fêtes. Il n'avait que 18 ans, mais un talent et un savoir-faire magiques. El Anka se mit alors immédiatement à apporter ses propres empreintes, notamment en ce qui concerne l'interprétation des préludes tout en brisant toutes les chaines conformistes qui caractérisaient jusque-là ce genre de chant. En effet, El Anka était en train de mettre en place son propre style, le chaâbi, certes, hérité de l'andalou, mais qui allait devenir un tout autre genre, très prisé d'ailleurs. Le succès d'El Anka fut tonitruant, surtout après l'enregistrement de ses premiers disques et ses premières productions radiophoniques. Il s'imposa de manière spectaculaire.

Des capacités vocales uniques

Ses fans le vénéraient et l'adulaient d'une manière impressionnante. En plus de ses capacités vocales et interprétatives dont il était le seul à détenir les rudiments, El Anka a osé revoir de fond en comble l'orchestration en y introduisant de nouveaux instruments comme le banjo, la percussion (derbouka), le piano, etc. Mais la plus grande innovation en la matière reste le mandole. El Anka demanda à l'époque au célèbre luthier Jean Bellido de lui fabriquer une demi-mandoline en y apportant des modifications, notamment en ce qui concerne la longueur du manche. C'est ainsi que naquit le mandole devenu l'instrument de prédilection de la majorité des artistes du genre chaâbi et qu'on retrouve aussi très largement employé par la majorité des grands chanteurs kabyles. En Anka avait un flair incroyable dans le choix de ses musiciens. Il dénicha ainsi le génie du piano Mustapha Skandrani qui devint tout simplement son chef d'orchestre. Comme on peut le constater, El Anka est un tout. Sa réussite artistique, il la doit donc à un ensemble de paramètres intrinsèques et extrinsèques. Ceux dont Dieu l'a doté et ceux qu'il s'est lui-même forgés par le travail inlassable et le désir de perfection qui était une obsession chez lui. C'est la raison pour laquelle son nom s'est toujours confondu avec la chanson chaâbie. On ne peut jamais parler de l'un sans l'autre.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 22/11/2026

22 NOVEMBRE 1963 À DALLAS, LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS EST ASSASSINÉ

L'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, trente-cinquième président des États-Unis, a lieu le vendredi 22 novembre 1963 à Dallas (Texas) à 12 h 30 CST, soit 18 h 30 UTC. Le cortège présidentiel traverse à vitesse réduite le centre de la ville. Lorsque la voiture présidentielle, décapotée, passe sur Dealey Plaza, John F. Kennedy est mortellement blessé par des tirs d'armes à feu. Une heure et demie après la fusillade, un homme, Lee Harvey Oswald, est arrêté dans un cinéma pour avoir tué un policier, J. D. Tippit. Identifié comme un des employés du dépôt de livres, bâtiment d'où on a tiré sur le cortège selon des témoins, et au cinquième étage duquel on a retrouvé un fusil à lunette lui appartenant, il est considéré par la police de Dallas comme le principal suspect de l'assassinat du président. Deux jours après, lors de son transfert à la prison de Dallas, il est à son tour assassiné par Jack Ruby, un propriétaire de boîte de nuit. Afin de dissiper les doutes et interrogations concernant un complot d'assassinat, Lyndon B. Johnson nomme une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les faits. Les conclusions de la commission Warren, établissant la seule culpabilité d'Oswald dans l'assassinat, n'empêchent pas les contestations et critiques qui se focalisent sur la non prise en compte de témoignages et de pièces du dossier, ainsi que sur la théorie de la balle unique, selon laquelle une seule balle aurait causé trois blessures en traversant les corps de Kennedy et du gouverneur John Bowden Connally.

Les conclusions officielles sont également remises en cause lors de l'enquête du procureur Jim Garrison, aboutissant à un procès retentissant mettant en accusation l'homme d'affaires Clay Shaw pour conspiration d'assassinat. En 1976, une seconde commission d'enquête, le House Select Committee on Assassinations, est chargée de réexaminer les pièces et éléments sur l'assassinat de John Kennedy. Tout en confirmant l'essentiel des conclusions du rapport Warren, elle conclut cependant à la présence d'un second tireur, et par conséquent à la probabilité d'un complot.

L'assassinat du président Kennedy suscite un nombre important d'ouvrages soutenant soit les conclusions du rapport de la commission Warren, soit l'hypothèse de plusieurs tireurs, et est l'objet de plusieurs romans et films (dont le plus célèbre est JFK d'Oliver Stone, fondé en grande partie sur l'enquête de Jim Garrison).

Il repose avec sa femme au cimetière militaire d'Arlington

Le Cimetière militaire d'Arlington est situé dans la grande banlieue de Washington bien qu'il ne soit pas dans le même Etat! Arlington est en Virginie et la ville de Washington dans l'État de Washington DC (District of Columbia), séparés entre eux par le fleuve Potomac.

C'est un cimetière très vaste avec des milliers de tombes de soldats, chacune indiquée par une pierre tombale blanche: C'est dans ce cimetière que le Président John Fitzgerald Kennedy (né le 29 Mai 1917 et assassiné à Dallas le 22 Novembre 1963) a été inhumé sur une des petites collines, avec une plaque spéciale et une flamme qui brûle en permanence.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 22/11/2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:44	12:33	15:28	17:51	19:14

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION AU COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a effectué, lundi, une visite de travail et d'inspection au niveau du Commandement de la Gendarmerie nationale, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans la dynamique de ses visites d'inspection et de travail aux différentes composantes de l'ANP, Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué, aujourd'hui 23 novembre 2026, une visite de travail et d'inspection au niveau du Commandement de la Gendarmerie nationale", précise la même source.

A l'entame et après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-major Ali Sidane, Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général d'Armée Chanegriha a observé un moment de recueillement à la mémoire du héros Chahid Larbi Ben M'hidi, dont le siège du Commandement de la Gendarmerie nationale porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux martyrs.

Par la suite, le Général d'Armée Chanegriha a tenu une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels, où il a prononcé une allocution, diffusée par visioconférence, à l'ensemble des unités de cette Arme, dans laquelle il a souligné que "la démarche visant à bâtir un Etat de droit, est devenu un engagement quotidien, dont s'acquittent avec professionnalisme et impartialité les institutions de l'Etat".

"L'un des facteurs essentiels dans la consolidation de l'Etat de Droit, figure l'attachement ferme et constant au devoir de se soumettre tous à la loi, sans exception, comme l'a affirmé Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa supervision de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027", a-t-il rappelé.



"En effet, l'Etat de Droit n'est pas un slogan que l'on brandit à chaque occasion, mais un devoir quotidien dont s'acquittent, avec professionnalisme et impartialité, les institutions de l'Etat, à leur tête la Gendarmerie nationale, qui constitue l'une des composantes essentielles de l'avant-garde qui assure la protection de l'ordre public et la préservation des droits des citoyens", a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée Chanegriha a également insisté sur l'importance d'"intensifier les efforts, en vue d'atteindre les objectifs de cette démarche résolue, notamment en imposant l'autorité de l'Etat et faisant face aux menaces, à l'instar de la drogue, ainsi que les desseins qui tentent de porter atteinte aux subsistances du citoyen et à son pouvoir d'achat".

"Ainsi, il est de votre responsabilité, en votre qualité de corps disposant des prérogatives de police judiciaire, de veiller à l'application stricte de la loi et la réglementation en vigueur à l'égard de tous, sans exception. Aucun individu, ni partie, ne saurait jouir d'une immunité, et aucune forme de dépassement à l'encontre du citoyen ne saurait être toléré, lequel représente le socle de l'Etat et de la République, et la source de légitimité de leurs pouvoirs", a-t-il insisté.

"De même, il incombe au personnel de la Gendarmerie nationale de poursuivre l'intensification des efforts en vue de concrétiser les objectifs de cette démarche résolue, notamment en imposant l'autorité de l'Etat, faisant face aux tentatives des ennemis de la Patrie et des traîtres d'inonder notre pays par toutes sortes de drogues et de psychotropes et en déjouant les vils desseins qui tentent de s'en prendre aux subsistances des citoyens et à leur pourvoir d'achat", a-t-il poursuivi.

Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée Chanegriha a donné aux cadres et personnels du Commandement de la Gendarmerie nationale, une série d'instructions et d'orientations portant essentiellement sur la nécessité de "faire preuve davantage de vigilance et de prudence, pour faire échouer tous les plans malveillants visant notre pays, et de prendre toutes les mesures qui s'imposent, susceptibles de garantir la sécurisation totale et globale des différentes régions du pays et de ses frontières, notamment à l'aune de la conjoncture instable que connait notre environnement régional", conclut le communiqué du MDN.

RA

MOBILISATION DU POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

CLÔTURE DES TRAVAUX DU WORKSHOP DE HAUT NIVEAU

Les travaux du 2e workshop de haut niveau sur "la mobilisation du potentiel économique de la communauté algérienne établie à l'étranger au service du développement national", organisé en collaboration avec le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, ont pris fin lundi soir à Alger.

Ce workshop de deux jours a permis l'examen des moyens de renforcer la contribution de la communauté nationale établie à l'étranger au développement national, et des mécanismes à même de valoriser son potentiel.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'inspecteur général du ministère des Affaires étrangères, M. Ahmed Khodja, a indiqué que la communauté nationale à l'étranger, forte de ses compétences scientifiques, de son expertise professionnelle, de son potentiel d'investissement et de ses réseaux économiques internationaux, constitue "un levier stratégique" pour soutenir l'économie nationale, insistant sur la nécessité "d'encourager l'investissement productif et de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat".

Il a également précisé que les travaux "ont permis d'échanger les vues et les expériences, de découvrir le cadre stratégique adopté par l'Algérie dans ce domaine et de passer en revue plusieurs expériences internationales réussies et les mécanismes ayant fait leurs preuves, à l'instar des obligations destinées aux diasporas, de la facilitation de l'investissement et des plateformes dédiées à la mobilisation des compétences et au transfert du savoir-faire et des connaissances".

Les débats ont également permis, poursuit M. Khodja, d'"identifier une série de défis, consistant notamment à orienter une part plus importante des transferts financiers vers les circuits formels et productifs, à renforcer la confiance des investisseurs issus de la communauté nationale à l'étranger et à réduire l'écart entre le potentiel disponible et les résultats enregistrés sur le terrain".

A ce propos, il a insisté sur la nécessité de "passer de l'étape de l'identification du potentiel et de la présentation des expériences à celle de la mise en place de mécanismes opérationnels pour les mobiliser et les valoriser", à travers l'intégration de la dimension diaspora dans les politiques nationales de développement, la simplification des procédures administratives, l'amélioration du climat des affaires et le développement d'instruments financiers adaptés, outre l'adoption d'indicateurs précis pour mesurer et évaluer l'impact des contributions de la communauté.

Il a, par ailleurs, fait savoir que les services du ministère des Affaires étrangères "poursuivront l'accompagnement des initiatives visant à accroître l'apport de la diaspora au développement national et veilleront au suivi des recommandations issues du groupe de travail, portant en particulier sur l'élaboration d'indicateurs de mesure et d'évaluation, les mécanismes de financement de l'investissement et la valorisation des contributions financières et non financières de la diaspora, afin de transformer les idées et propositions en projets concrets à impact tangible".

De son côté, la cheffe de mission de l'OIM en Algérie, Mme Lalini Veerassamy, s'est félicitée de la tenue de cet atelier, exprimant le souhait de l'OIM de poursuivre l'action commune avec l'Algérie.

Elle a, en outre, salué la participation prochaine de l'Algérie au 2e Sommet mondial de la diaspora, prévu en Géorgie en décembre prochain, ainsi que sa décision d'adhérer à l'Alliance mondiale pour la Politique de la diaspora, soulignant que la diaspora représente "un levier important de contribution des pays au développement".

RA

ÉDITIONS ANEP

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE «RÉVOLTÉS POUR LA DIGNITÉ»

Les Éditions ANEP organisent, jeudi 26 novembre 2026, une rencontre consacrée à la présentation de l'ouvrage «Révoltés pour la dignité», du Dr Mustapha Khiati, suivie d'une vente-dédicace en présence de l'auteur. La rencontre se tiendra à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzair, située au 55, rue Larbi Ben M'hidi, à Alger-Centre.

RC

anep
المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار
Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité